

# 200 ans d'action sociale

## Du Comité de bienfaisance israélite de Paris à la Fondation Casip-Cojasor

Le Comité de bienfaisance israélite de Paris (CBIP) a été fondé en 1809 à la demande de Napoléon I<sup>er</sup>, qui voulait que les juifs parisiens prennent en charge leurs coreligionnaires démunis. Depuis deux siècles, le CBIP, devenu le Comité d'action sociale israélite de Paris (Casip) puis, en fusionnant avec le Comité juif d'action sociale et de reconstruction (Cojasor), la Fondation Casip-Cojasor, a secouru les plus pauvres et accueilli les réfugiés de la communauté juive.

Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs publics intervenaient peu pour aider les plus démunis. Ce furent surtout des institutions charitables confessionnelles qui s'en chargèrent, à l'instar du Comité de bienfaisance israélite de Paris qui mit en place, progressivement, un réseau de structures philanthropiques novatrices.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'instauration de la Sécurité sociale par l'État, qui étendit peu à peu l'assurance maladie à l'ensemble de la société, ne mit pas fin pour autant à l'action des organismes privés. Entre 1944 et 1975, en accord avec l'État, les organisations juives prirent une part importante dans l'accueil des immigrés, réfugiés et rapatriés juifs. Aujourd'hui encore, cette institution, devenue Fondation Casip-Cojasor en 2000, reste l'organisme central de l'action sociale de la communauté juive et poursuit cette action de solidarité auprès de 15 000 usagers.

*S'il y a chez toi quelque indigent d'entre tes frères, dans l'une de tes portes, au pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras point ton cœur et tu ne fermeras point ta main devant ton frère indigent. Mais tu lui ouvriras ta main, et tu lui prêteras de quoi pourvoir à ses besoins.*

(Deutéronome 15:7-8)

Dans le judaïsme, la charité, désignée en hébreu par le terme *tsedaka*, est primordiale. Ce mot signifie en réalité « justice » ou « droiture ». Les versets appelant à la charité s'inscrivent donc dans un contexte bien plus profond que la simple entraide. La *tsedaka* est une obligation qui s'impose à tous les juifs indépendamment de leur statut financier.

De fait, les communautés juives ont toujours été dotées d'institutions chargées de collecter et de redistribuer les nombreuses donations des fidèles.

Commissariat scientifique :  
Laure Politis, archiviste, Casip-Cojasor  
Commissariat général :  
Gabriel Vadnai, directeur, Casip-Cojasor  
Coordination :  
Arielle Weintraub, attachée de direction, Casip-Cojasor  
Numérisation des archives :  
Azentis  
Création graphique :  
Nous Travaillons Ensemble

Nous remercions les institutions prêteuses :  
le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme,  
la bibliothèque de l'Alliance israélite universelle,  
l'ORT, le Mémorial de la Shoah - CDJC,  
le Musée national de l'Assurance maladie,  
ainsi que Roger Fichtenberg, ancien membre du  
personnel du Cojasor.  
Nous remercions également Colette Zytnicki et  
Nancy Green, professeurs, pour leurs conseils avisés.

Nous exprimons notre profonde gratitude à  
Bertrand Delanoë, maire de Paris, qui a rendu possible  
la présentation de l'exposition et la tenue du colloque.

Nous remercions la Fondation pour la Mémoire  
de la Shoah pour son soutien.



# Le Comité de bienfaisance israélite de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle

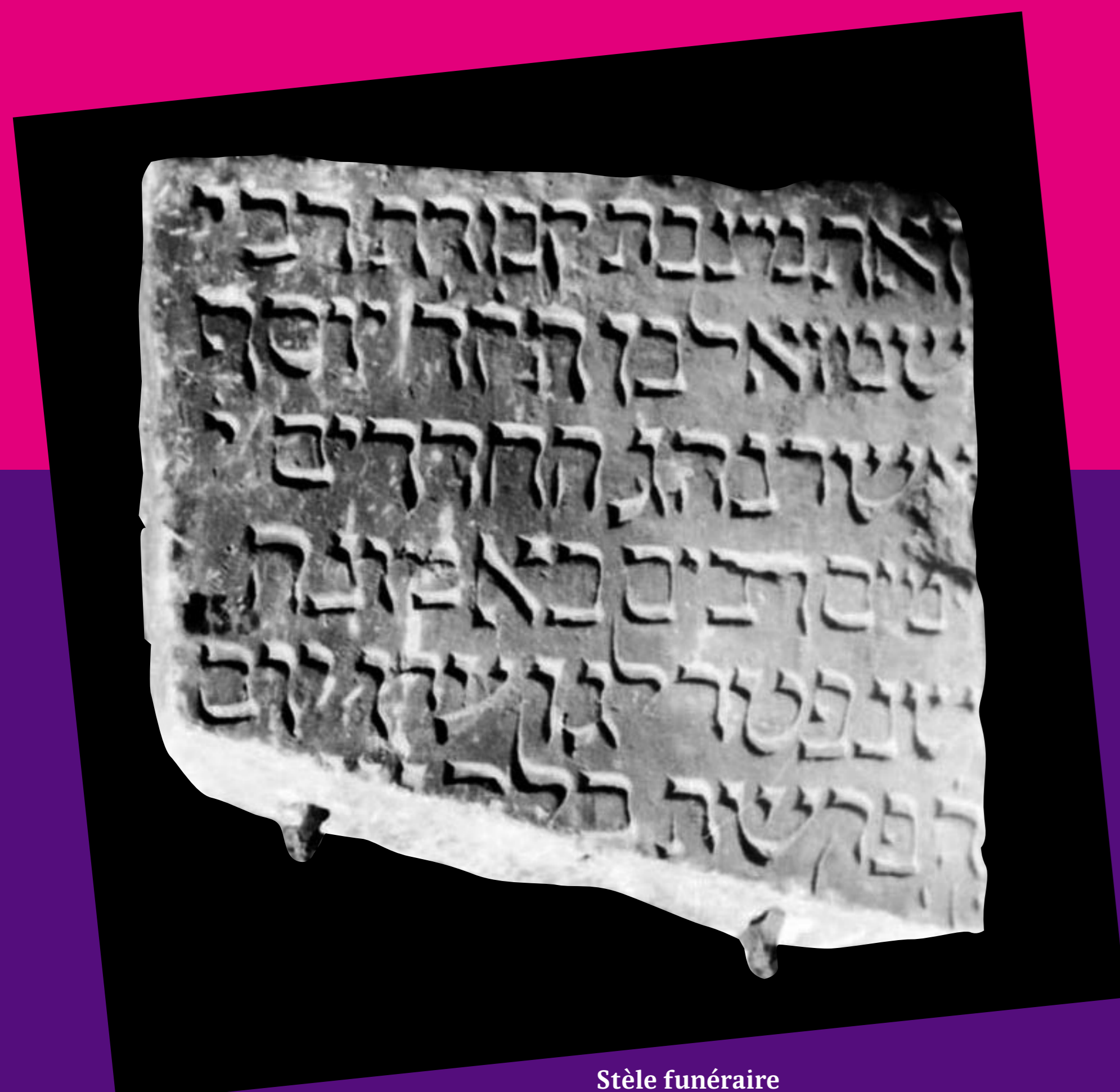
**Le Comité de bienfaisance israélite de Paris poursuivra dans un premier temps l'œuvre des anciennes confréries juives, puis il modernisera et diversifiera son action pour répondre au mieux aux besoins des plus démunis.**

**« Toutes [ces institutions] sont sorties du sein du Comité qui, devant le développement de la misère juive à Paris, et la nécessité de faire face aux besoins multiples de l'assistance, a dû abandonner successivement aux œuvres spéciales, qui se sont formées sous son aile maternelle, les attributions qui excédaient ses forces et qui le gênaient dans son action. Hôpital, orphelinat, écoles, maisons de refuge, etc., toutes ces institutions qui rendent de si grands services à la population nécessiteuse sont les filles du Comité et marchent sur ses traces bienfaites. »**

Archives israélites, 11 novembre 1909, Hyppolite Prague,  
« Le centenaire du Comité de bienfaisance israélite de Paris ».



# Son origine et sa création



Stèle funéraire  
Paris 20 Juin 1247.  
Coll. MAHJ

Au Moyen Âge, dans les communautés juives de France, plusieurs confréries bénévoles, *'hevrot*, prennent en charge les indigents et les malades. La *'Hevra Kadisha* s'occupe des rituels funéraires ; celle dénommée *l'Hakhnassat Kallah* dote les jeunes filles démunies. Une autre se charge d'acquitter les rançons des prisonniers, le *Pidyon Shevuyim*.

Sous l'Ancien Régime, les communautés de l'Est et du Sud-Ouest de la France perpétuent cette organisation en *'hevrot*.

Pendant la Révolution française, un ambitieux programme d'aides sociales publiques est envisagé par le Comité de salut public. Sans beaucoup de moyens, des bureaux de bienfaisance sont établis, et des initiatives privées prennent le relais par le développement d'associations mutualistes.



Rite funéraire et enterrement juif,  
par Bernard Picart, Amsterdam, 1733.  
Coll. MAHJ



Bureau de bienfaisance au XIX<sup>e</sup> siècle.  
Coll. Musée national de l'Assurance maladie.  
Photographie J.L. Charmet

## Au début du XIX<sup>e</sup> siècle

Les *'hevrot*, sociétés mutualistes, continuent à secourir les juifs dans l'ensemble de la France. Au nombre de sept, à Paris, elles sont chargées d'aider les pauvres et de rendre les derniers devoirs aux morts. Napoléon I<sup>er</sup> charge le Consistoire de Paris de réformer et de centraliser ces institutions de bienfaisance.

En mai 1809, suivant l'avis des grands rabbins Seligmann, Deutz et Cologne, et en dépit de l'opposition du grand rabbin Sintzheim, le Consistoire israélite accepte de créer un seul Comité de bienfaisance à Paris.

Les administrateurs des sept *'hevrot* rédigent un règlement où, comme cela se pratiquait avant la Révolution, l'assistance concernerait les seuls membres cotisants. Le Consistoire, n'approuvant pas cette décision, prononce la dissolution de toutes les sociétés et élabore lui-même le règlement adopté le 24 octobre 1809.

Reconnaissant le caractère facultatif des établissements de secours publics et l'organisation particulière du culte israélite, le Préfet de la Seine approuve ce règlement dans une lettre du 31 octobre 1810.



**Le grand rabbin David Sintzheim**  
Après la Terreur, il devient rabbin de Strasbourg. Il est un des personnages en vue de l'Assemblée des notables convoquée par Napoléon en 1806 et est nommé président du Sanhédrin, assemblée rabbinique qui entérine les décisions. Il est le premier grand rabbin du Consistoire central, c'est à dire le premier grand rabbin de France.

Portrait de David Sintzheim  
Anonyme, France, XIX<sup>e</sup> siècle.  
Coll. MAHJ



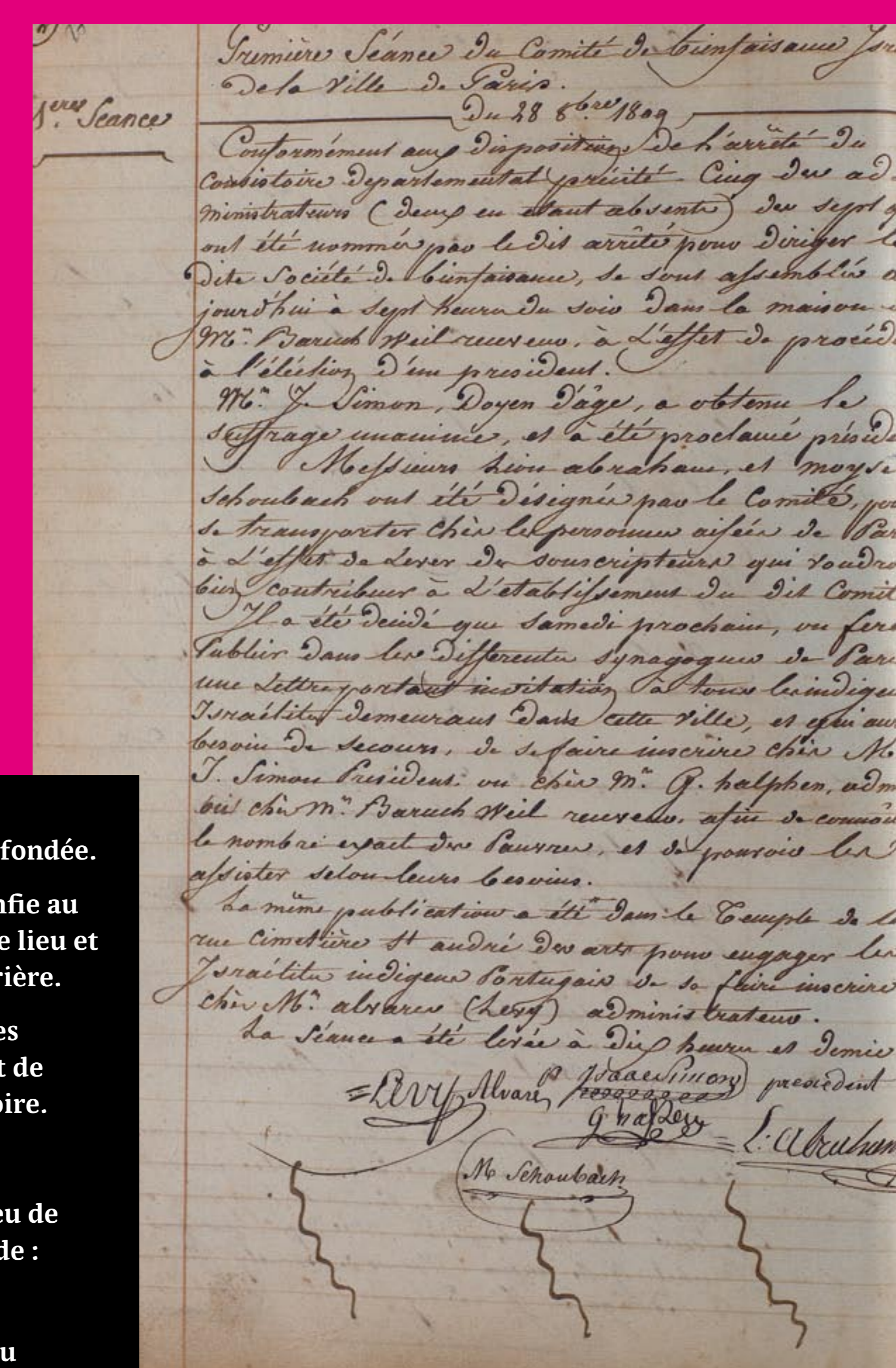
NAPOLEON LE GRAND,  
rétablit le culte des Israélites, le 50 Mai 1806.

Le règlement adopté par l'Assemblée des notables juifs du 10 décembre 1806, portant sur l'organisation du culte israélite de France, donnait aux consistoires la mission « d'encourager par tous les moyens possibles » les israélites « à l'exercice des professions utiles et de faire connaître à l'autorité ceux qui n'avaient pas de moyens d'existence avoués ».  
Napoléon I<sup>er</sup> et le culte israélite, Paris, 1806.  
Coll. MAHJ



**Le grand rabbin Cologne**  
Abraham Vita de Cologne (1754-1832), grand rabbin de Montargis, deuxième assesseur au grand Sanhédrin, membre du Consistoire central, il est administrateur du CBIP de 1812 à 1826.

Portrait du grand rabbin Abraham de Cologne  
d'après Marchand, Paris, XIX<sup>e</sup> siècle.  
Coll. MAHJ



Première séance du Comité de bienfaisance, le 24 octobre 1809.  
Registre des délibérations de 1809 à 1836. Coll. FCC

Articles 1 et 2 : une seule Société d'encouragement et de secours est fondée.

Articles 20 et 21 : le Consistoire confie au Comité de déterminer le nombre, le lieu et les conditions des assemblées de prière.

Article 24 : le Comité doit rendre ses comptes tous les trois mois par état de recettes et de dépenses au Consistoire.

En dehors de ces trois principes, l'organisation du Comité diffère peu de celle des *'hevrot*. Il a pour mission de :

- veiller les pauvres malades ;
- suivre, en cas de décès, le convoi au nombre de dix ;
- assister au nombre de dix aux prières du matin et du soir ;
- laver et veiller les corps et creuser les tombes.



# Une institution administrée par des philanthropes



## Adolphe Crémieux (1796-1880)

Avocat, ministre de la Justice, président du Consistoire central et du Comité à partir de 1839. Il accompagne Moïse Montefiore, ambassadeur britannique, pour assurer la défense de quelques juifs de Damas accusés de « crimes rituels » dans l'affaire de la disparition du Père Thomas, jésuite, et de son valet musulman Ibrahim. Il est l'auteur du décret Crémieux de 1870 qui octroie aux juifs d'Algérie la nationalité française.

Isaac Adolphe Crémieux par Antoine-Samuel Adam Salomon. Paris, vers 1860. Coll. MAHJ



## Michel Goudchaux (1797-1862)

Banquier, il se lance dans la politique et devient conseiller général de la Seine ; élu député républicain en 1848, il occupe les fonctions de ministre des Finances de juin à octobre 1848, et de vice-président de l'Assemblée en 1849 ; opposé à Napoléon III, il se retire de la vie politique après 1857. Il devient administrateur du CBIP à partir de 1829.

Coll. BNF



## Alphonse de Rothschild (1827-1911)

Banquier et collectionneur français, il est le premier membre de la famille Rothschild à devenir administrateur du Comité de bienfaisance à partir de 1850.

Coll. Archives Rothschild



## David Coblent

Administrateur du CBIP de 1901 à 1921

Coll. FCC



## Adolphe Rosenberg

Trésorier du CBIP de 1898 à 1927

Coll. FCC



## Lucien Wormser

Trésorier du CBIP de 1925 à 1936

Coll. FCC

Parmi les présidents du Comité, plusieurs d'entre eux sont des hommes d'affaires de renom, mettant leur talent et leur notoriété à son service.

## 1809 à 1811 Isaac Simon

## 1811 à 1816 John Hatzfeld

## 1816 à 1820 Baruch Weill

(1773-1828) Fabricant de porcelaine, il est élu, dès 1809, au Consistoire de Paris et participe à l'administration de plusieurs œuvres de bienfaisance comme receveur du Temple de la rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts et du Comité de bienfaisance. Il se penche aussi sur les possibilités d'intégration et d'ascension sociale de la jeunesse juive à Paris, il est l'un des bienfaiteurs de l'école de garçons en 1819-1820. Il est le grand-père de l'écrivain Marcel Proust.

## 1820 à 1836 Salomon Alkan

Administrateur de la synagogue de la rue des Petits-Champs-Saint-Martin. Plusieurs années après avoir été président du Comité, il fait un legs de 5000 francs pour secourir les convalescents.

## 1836 à 1852 Benoît Cohen

(1804-1875) Gendre de Baruch Weill, il commence à travailler dans l'entreprise de son beau-père. Puis il occupe des responsabilités financières dans une compagnie d'assurance. Pendant 26 ans, il travaille dans les administrations israélites. Il fait partie des fondateurs de la Société israélite des amis du travail. À la fin de sa vie, il devient directeur de l'Hôpital Rothschild, rue de Picpus.

## 1852 à 1853 Raphaël Jeramec



## 1853 à 1877 Albert Cohn

(1814-1877) D'origine hongroise, il étudie la philosophie et les langues orientales à Vienne. Il quitte la capitale autrichienne en 1836 pour Paris où il devient le précepteur des enfants de James de Rothschild. Ce denier l'introduit dans les organismes de bienfaisance dont il s'occupera jusqu'à la fin de sa vie en 1877. Avant de devenir président du CBIP, il en est le trésorier. Il élargit son action de philanthrope auprès des communautés juives d'Algérie et d'Orient en y faisant établir des hôpitaux, des institutions d'aide aux jeunes mères et des écoles juives.



Coll. MAHJ

## 1877 à 1934 Edmond de Rothschild

(1845-1934) Plus jeune fils du baron James de Rothschild, fondateur de la branche Rothschild de Paris. Il est avant tout un collectionneur, un mécène et un philanthrope. Il attache une grande importance à l'entreprise sioniste et soutient financièrement l'installation des juifs en Palestine. Edmond est le premier membre de la famille Rothschild à devenir président du CBIP ; il occupera cette fonction pendant 57 ans.

## 1934 Gustave Laroque

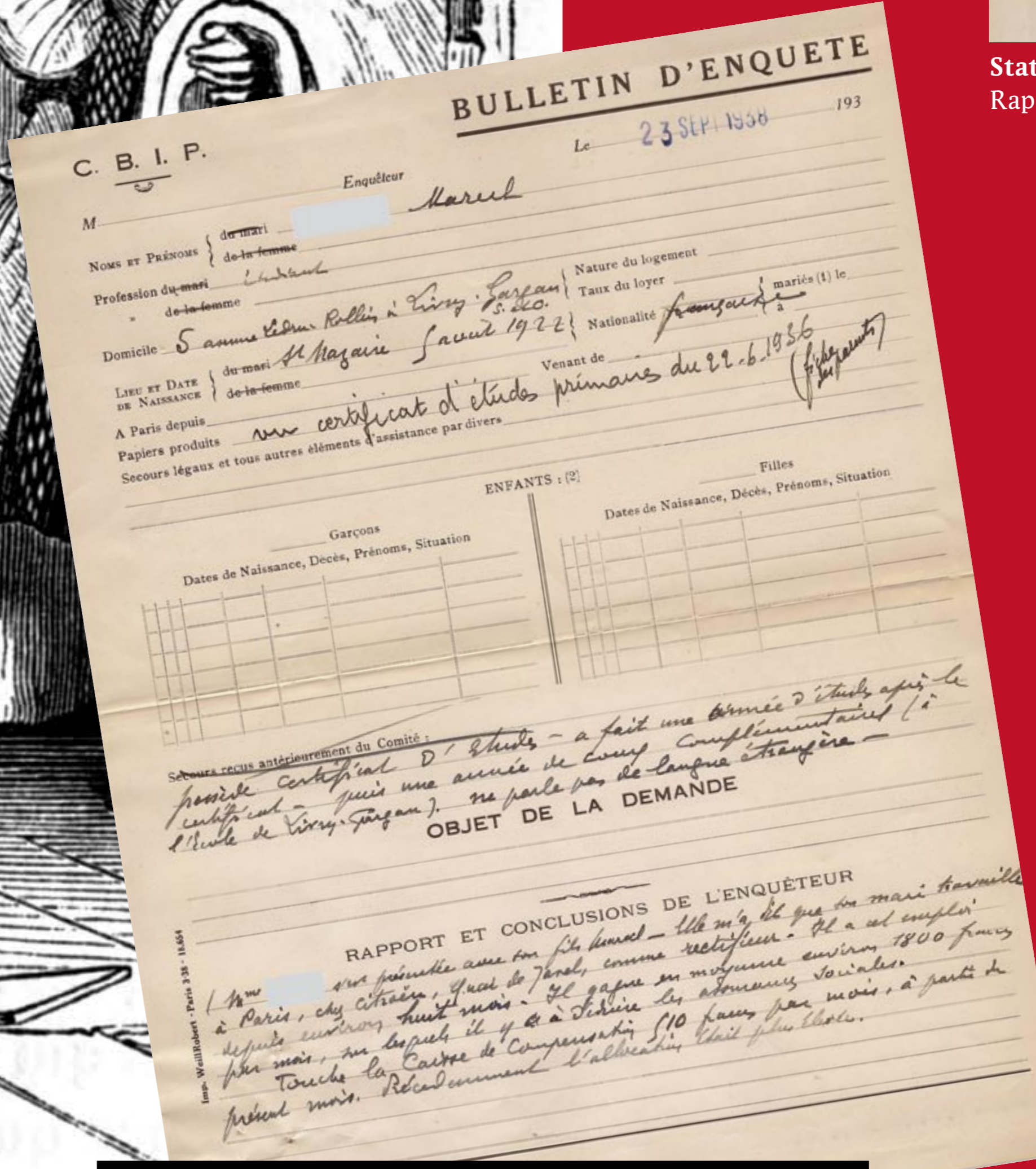
## 1934 à 1937 James Henri de Rothschild



# Le Comité se modernise à partir de 1838



KARL GIRARDET



« Mme B. veuve s'est présentée avec son fils, M. B. Elle m'a dit que son mari travaille à Paris, chez Citrén, qui de Javel, comme receveur. Il a cet emploi depuis environ huit mois. Il gagne en moyenne environ 1800 francs [486€] par mois, sur lesquels il a à réduire les assurances sociales. Touche la caisse de compensation 510 francs [137€] par mois, à partir du présent mois. Précédemment l'allocation était plus élevée. »

Le règlement de 1809 tombe rapidement en désuétude notamment parce qu'il ne prévoit pas un contrôle strict des dépenses. À l'instar des *'hevrot'*, le Comité a mis en place des conditions restrictives d'éligibilité en vertu des services rendus par les candidats. L'arrivée à la présidence de Baruch Weill va donner une nouvelle impulsion.

Le 15 juin 1839, un nouveau règlement est adopté qui introduit des outils de contrôle, des moyens supplémentaires pour multiplier les recettes et de nouveaux services pour répondre aux besoins des nécessiteux de plus en plus nombreux. Ainsi, lors de la création du Comité, en 1809, 300 nécessiteux parmi les 2800 juifs vivant à Paris demandent des secours à la nouvelle institution. Au milieu du siècle, ils sont près de 10000, dont un sur cinq (soit 2000) vit dans un total dénuement.

Une visite aux pauvres par Karl Girardet, illustration du Magasin Pittoresque, Paris, 1844. Coll. Bibliothèque des arts décoratifs © Chamat/Bridgeman Giraudon

Pour motiver les donateurs, le Comité fait publier leurs noms dans la revue *Archives Israélites*. Archives Israélites, le 17 décembre 1908. Coll. Bibliothèque de l'AIU

Le Comité de bienfaisance israélite de Paris : compte triennal 1852-1853-1854. Rapport sur les activités du Comité publié en 1855. Coll. FCC



Annonces de loteries de bienfaisance, 1846 et 1897. Coll. FCC

## De nouveaux moyens de financement

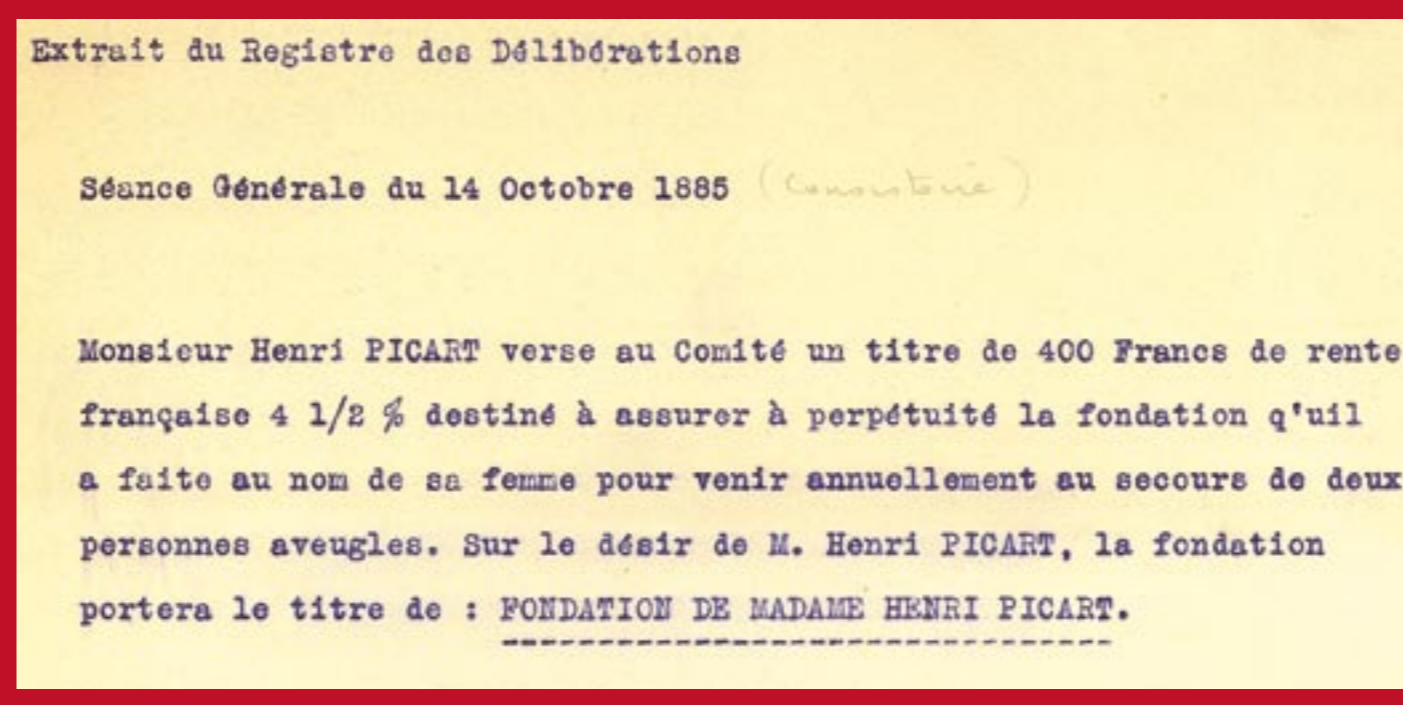
Des quêtes sont organisées à l'approche de Pâque et de l'hiver auprès des membres de la communauté.

La souscription est introduite. C'est un engagement de la part de particuliers de fournir une somme convenue pour financer l'œuvre. Mais le nombre de souscripteurs reste faible tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle (7 à 12% des recettes).

En 1844, la « Loterie israélite » ou « Loterie Rothschild » a un franc succès. Chaque année, le nombre de billets vendus par les dames patronnesses augmente, ce qui permet d'accroître les ressources du Comité.

La création de fondations constitue une nouvelle source d'apport dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Des donateurs confient leur argent au Comité qui doit l'affecter à une œuvre particulière.

En 1887, le Comité obtient la reconnaissance d'utilité publique, ce qui lui facilite l'obtention de dons et de legs. Ils témoignent de l'attachement des notables israélites à soutenir les plus démunis.



Fondation de Madame Henri Picard pour subvenir aux besoins de deux aveugles par an. Extrait du registre de délibération du CBIP, 14 octobre 1885. Coll. FCC

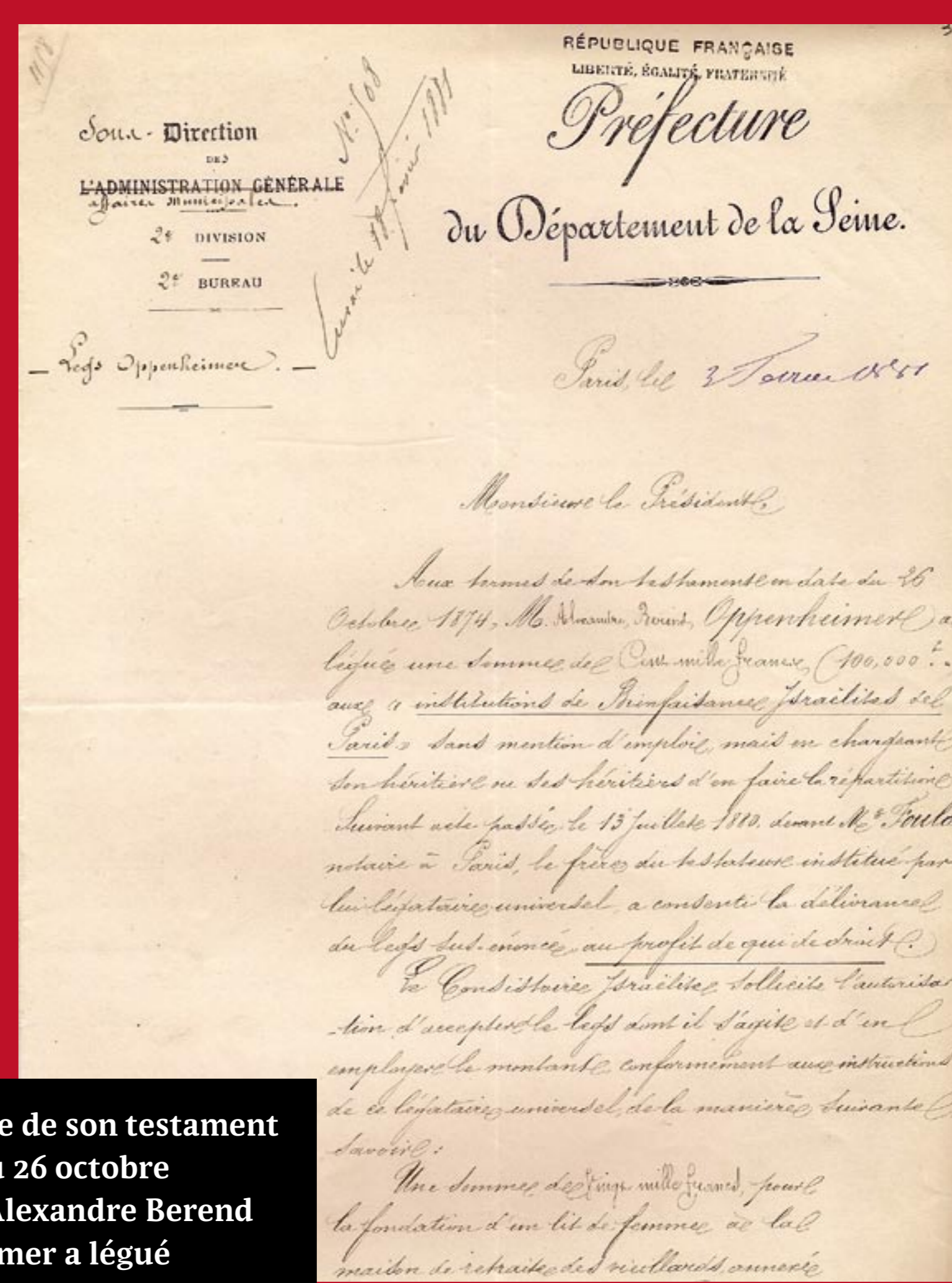
Statistiques sur les personnes secourues. Rapport de l'exercice financier de 1839-1840. Coll. FCC

## La mise en place d'outils de contrôle

Les secours mensuels, temporaires et extraordinaires sont attribués aux nécessiteux après enquêtes à domicile menées par des commissaires et des dames de charité ou patronnesses. Dès 1840, par souci d'une meilleure gestion et pour mieux cerner la population secourue, des statistiques sont produites à partir des informations concernant les nécessiteux.

La comptabilité ne commence à être tenue qu'à partir de 1836. Le Comité peut ainsi rendre des comptes et publier des rapports financiers et moraux.

Premier rapport financier établi rigoureusement par le CBIP. Exercice financier de 1839-1840. Coll. FCC

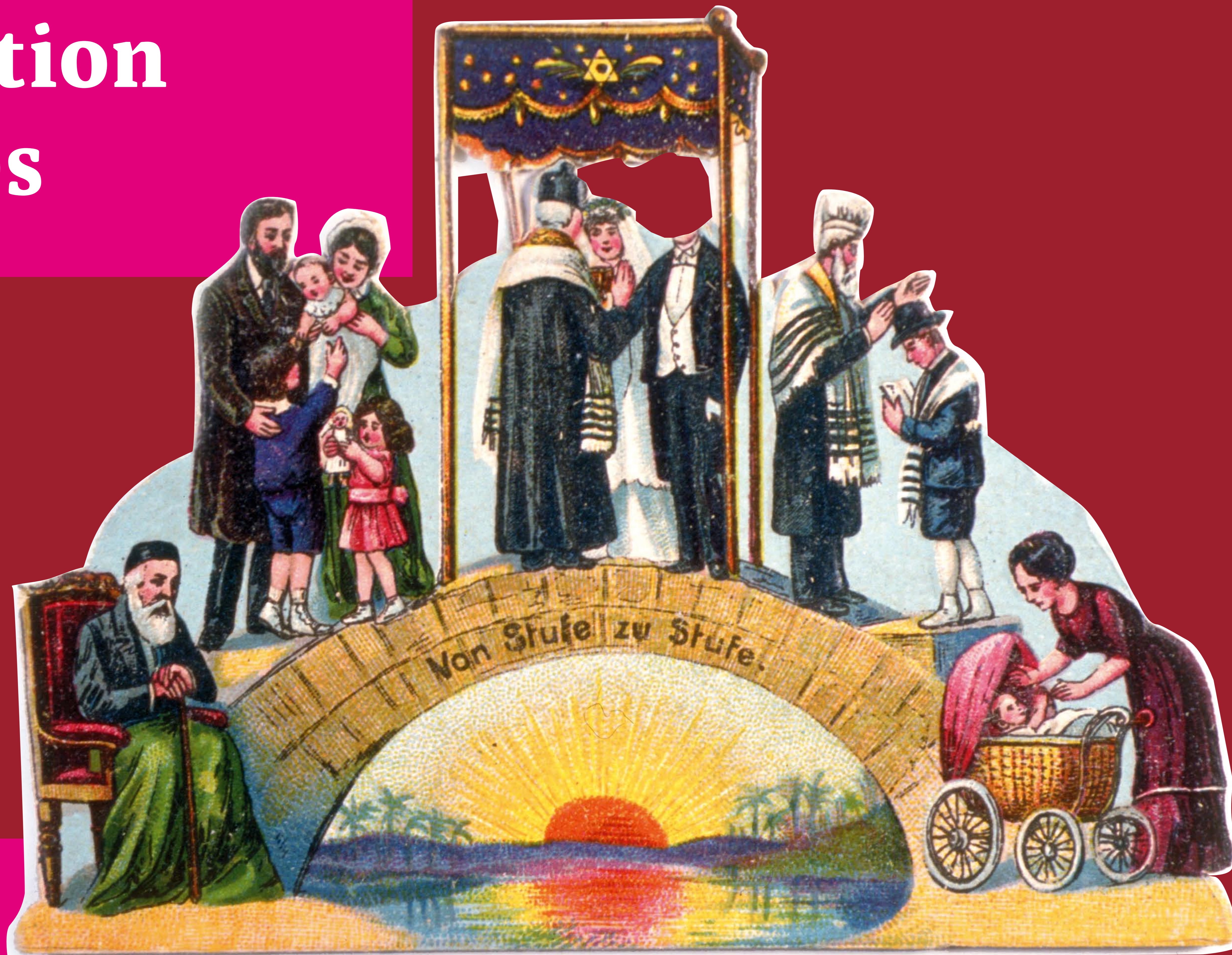


« Au terme de son testament en date du 26 octobre 1874, M. Alexandre Berend Oppenheimer a légué une somme de cent mille francs (100000 francs) aux "Institutions de bienfaisance Israélites de Paris". »

Lettre de la préfecture de Seine adressée au président du Consistoire israélite de Paris à propos du legs de 100000 francs [200000€] d'Alexandre Oppenheimer au CBIP en 1874. Coll. FCC



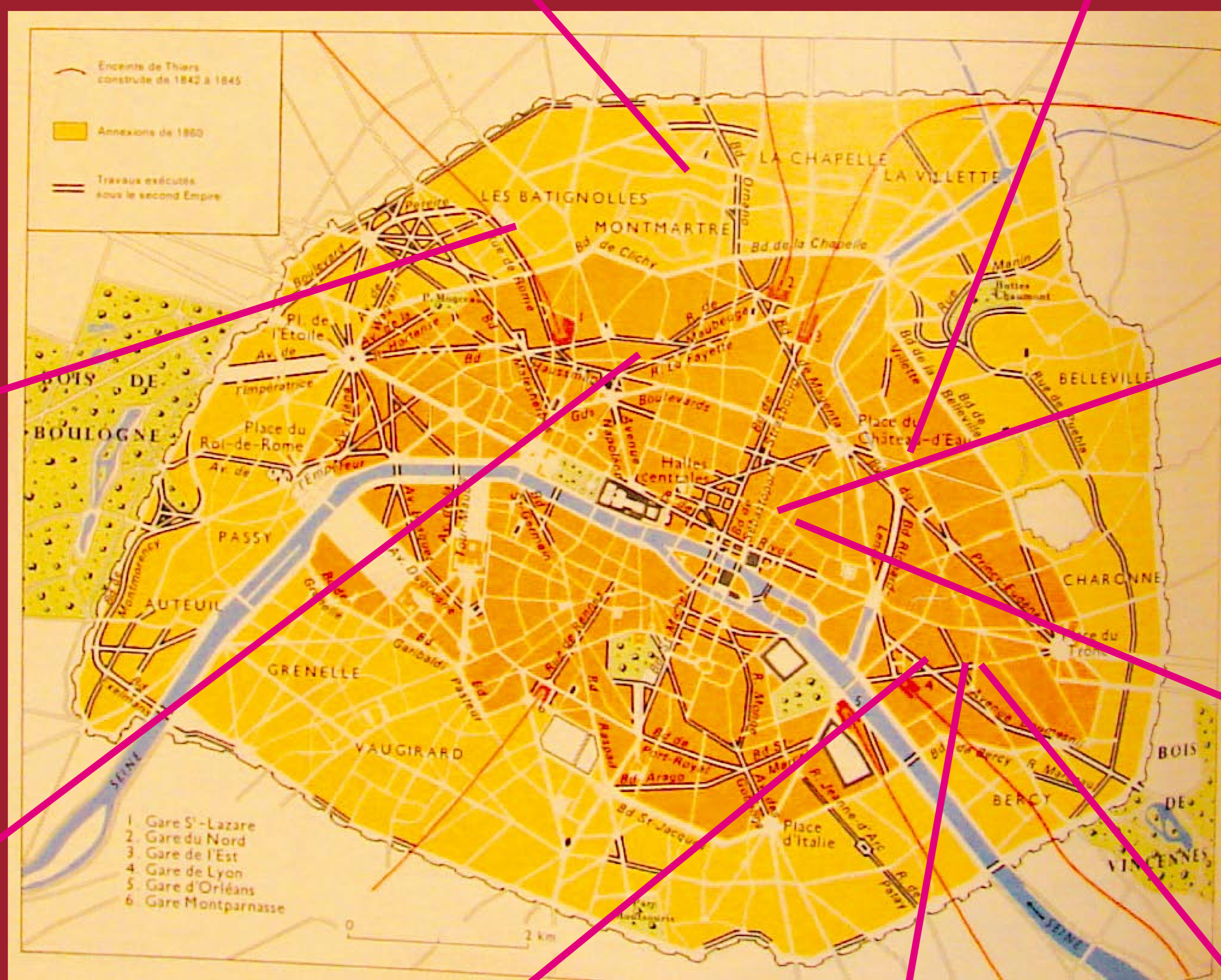
# Vers une diversification des services



Les étapes de la vie juive : la naissance et la circoncision, la *bar mitzva*, le mariage, bâtir une famille, la vieillesse. *Les étapes de la vie*, New York, vers 1905-1910. Coll. MAHJ

Le règlement de 1839 prévoit de s'occuper de toute la population nécessiteuse israélite vivant à Paris.

Pour accomplir cette mission, le comité procède à une diversification de ses services implantés dans plusieurs quartiers de Paris et adaptés à toutes les étapes de la vie juive.



Deuxième fourneau alimentaire  
rue Ordener, 18<sup>e</sup>

Coll. FCC

Premier hôpital  
26 rue des Trois-Bornes, 11<sup>e</sup>

Coll. FCC

Premier orphelinat  
4 bis rue des Rosiers, 3<sup>e</sup>

Dispensaire anti-tuberculeux  
54 bis rue Boursault, 17<sup>e</sup>

Premier fourneau alimentaire  
rue Malher, puis rue Ferdinand-Duval 3<sup>e</sup>

Coll. FCC



Coll. FCC

**Siège du Comité de bienfaisance**

Distributions de biens de première nécessité.  
Distributions de pains azymes et de palmes de cédrats.  
Visite aux médecins et aux sages-femmes.  
60 rue Rodier, 9<sup>e</sup>

Second orphelinat  
rue Lamblardie, 12<sup>e</sup>

Hôpital israélite  
76 rue de Picpus, 12<sup>e</sup>



Photographie de Willy Ronis. Coll. AP-HP

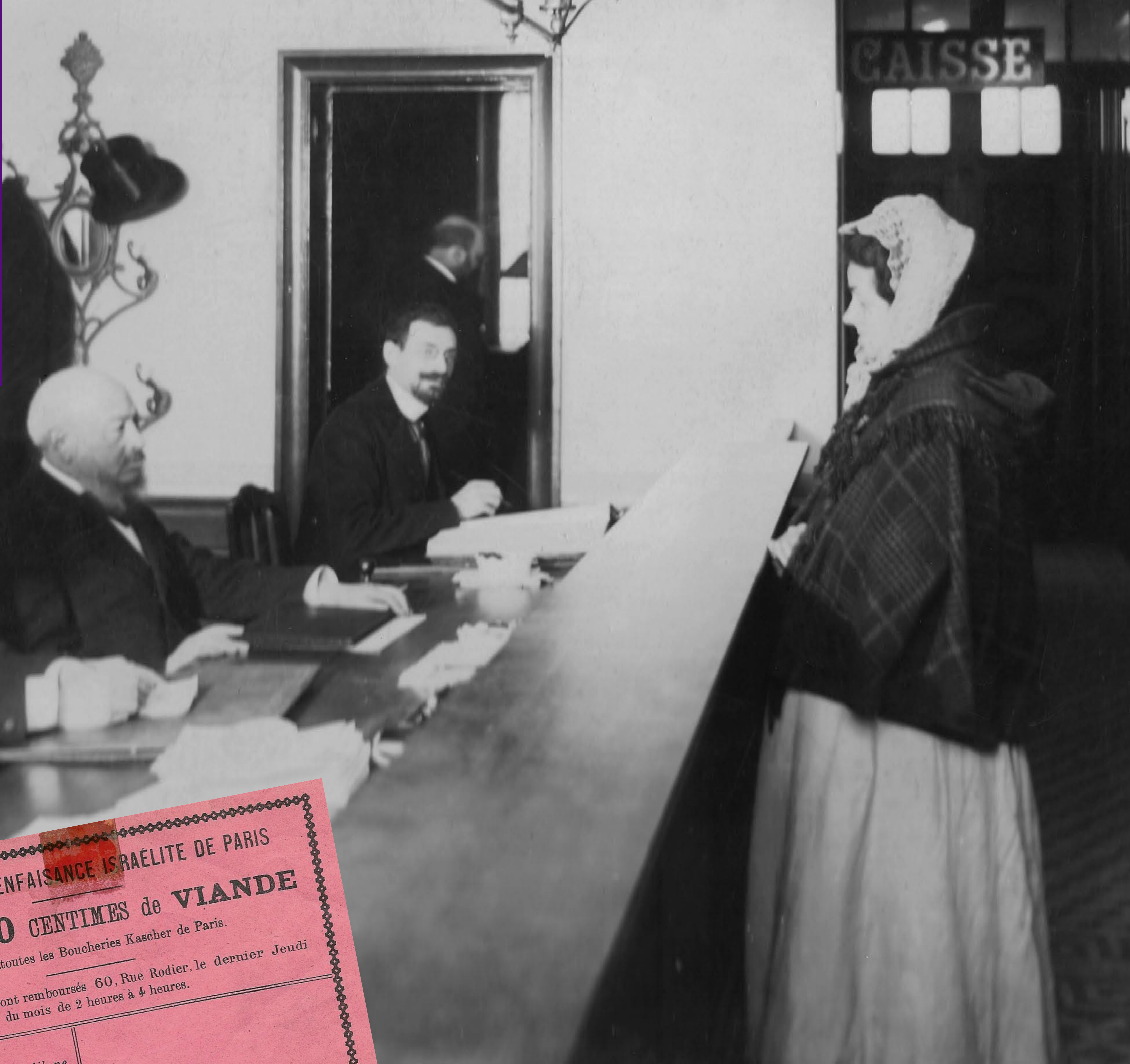
Maison pour femmes âgées,  
Moïse Léon  
46 rue de Picpus, 12<sup>e</sup>



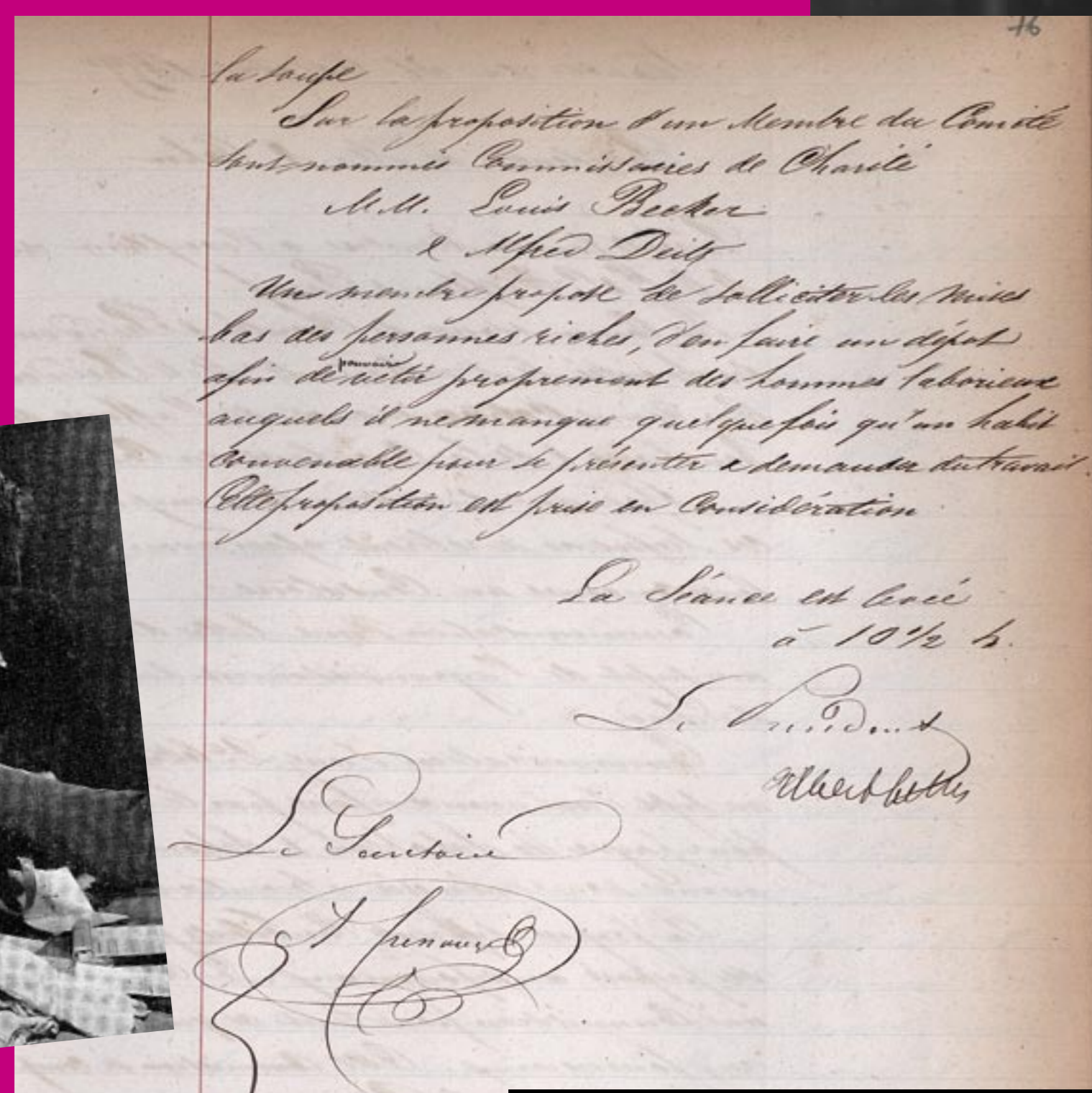
Coll. FCC



# Au secours des indigents



Vestiaire à la fin des années 1940. Photographie extraite du rapport d'activité du Cojasar 1945-1955. Coll. FCC



Registre des délibérations de 1873 à 1888. Coll. FCC

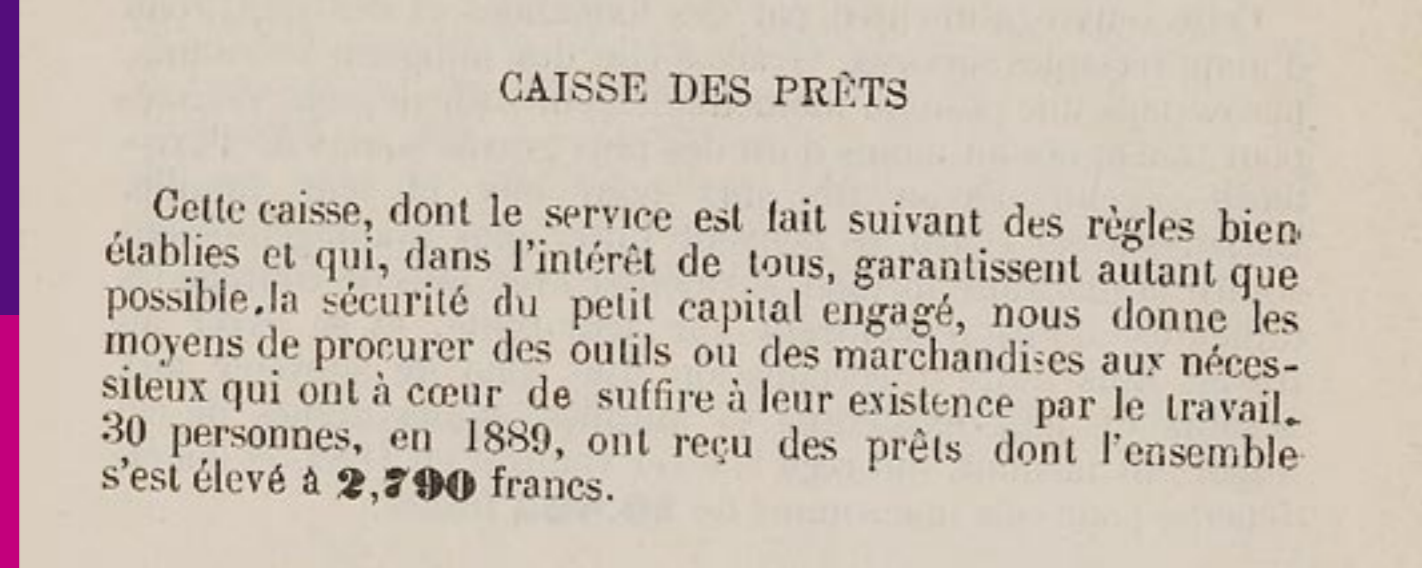
« Octobre 1875 : un membre propose de solliciter les mises bas des personnes riches, d'en faire un dépôt afin de pouvoir vêtir proprement des hommes laborieux auxquels il ne manque quelquefois qu'un habit convenable pour se présenter à demander du travail. »

Le Comité met en place un service de distribution de pain, de viande, de secours en argent et de combustibles pour se chauffer.

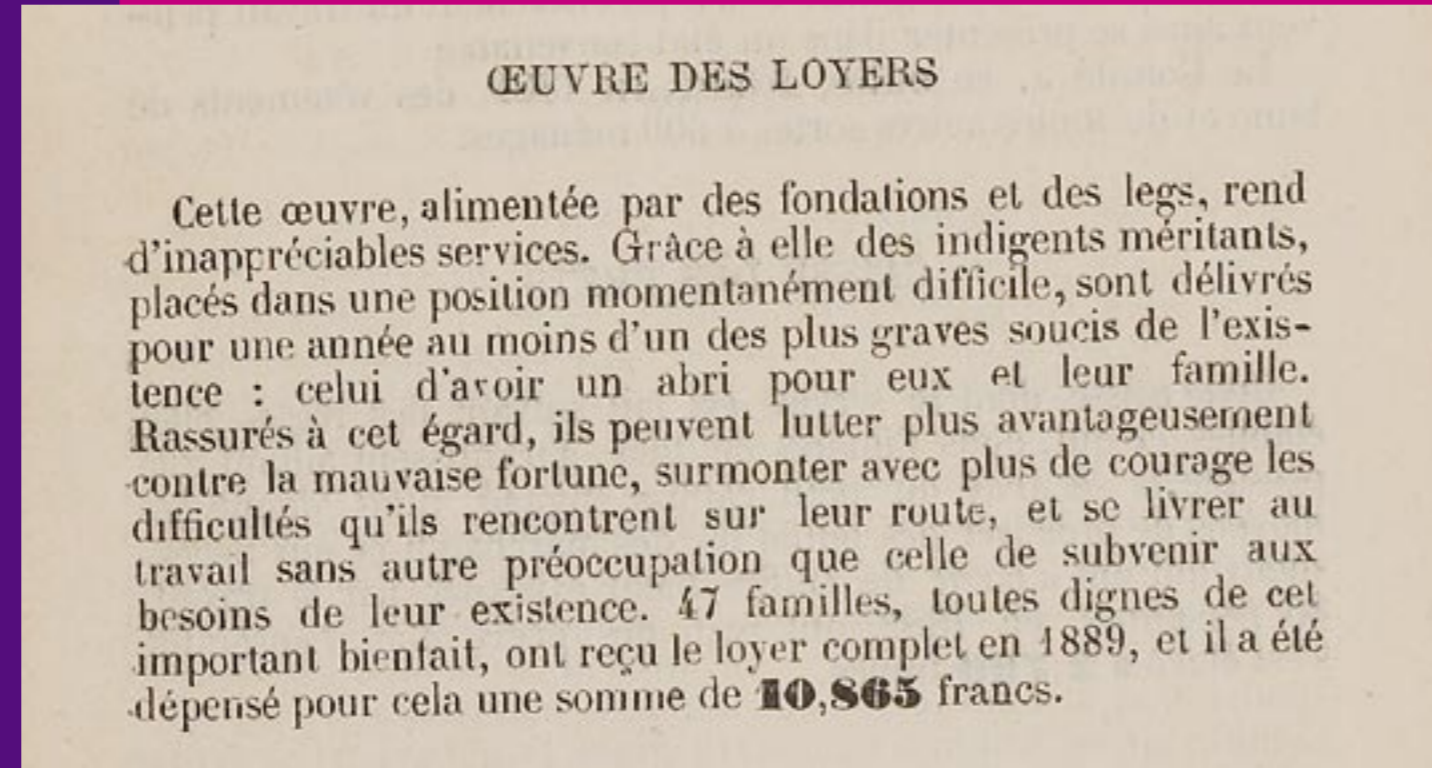
En 1855, il organise un vestiaire où des vêtements déposés seront réutilisés par les plus démunis. Un partenariat est également mis en place avec des magasins qui acceptent de remettre gratuitement des vêtements ou du linge de maison aux personnes suivies par le CBIP.

L'Œuvre des loyers est instaurée par le baron et la baronne Nathaniel de Rothschild en mémoire d'un bébé décédé. On accorde à une cinquantaine de familles par an le paiement complet ou partiel de leur loyer.

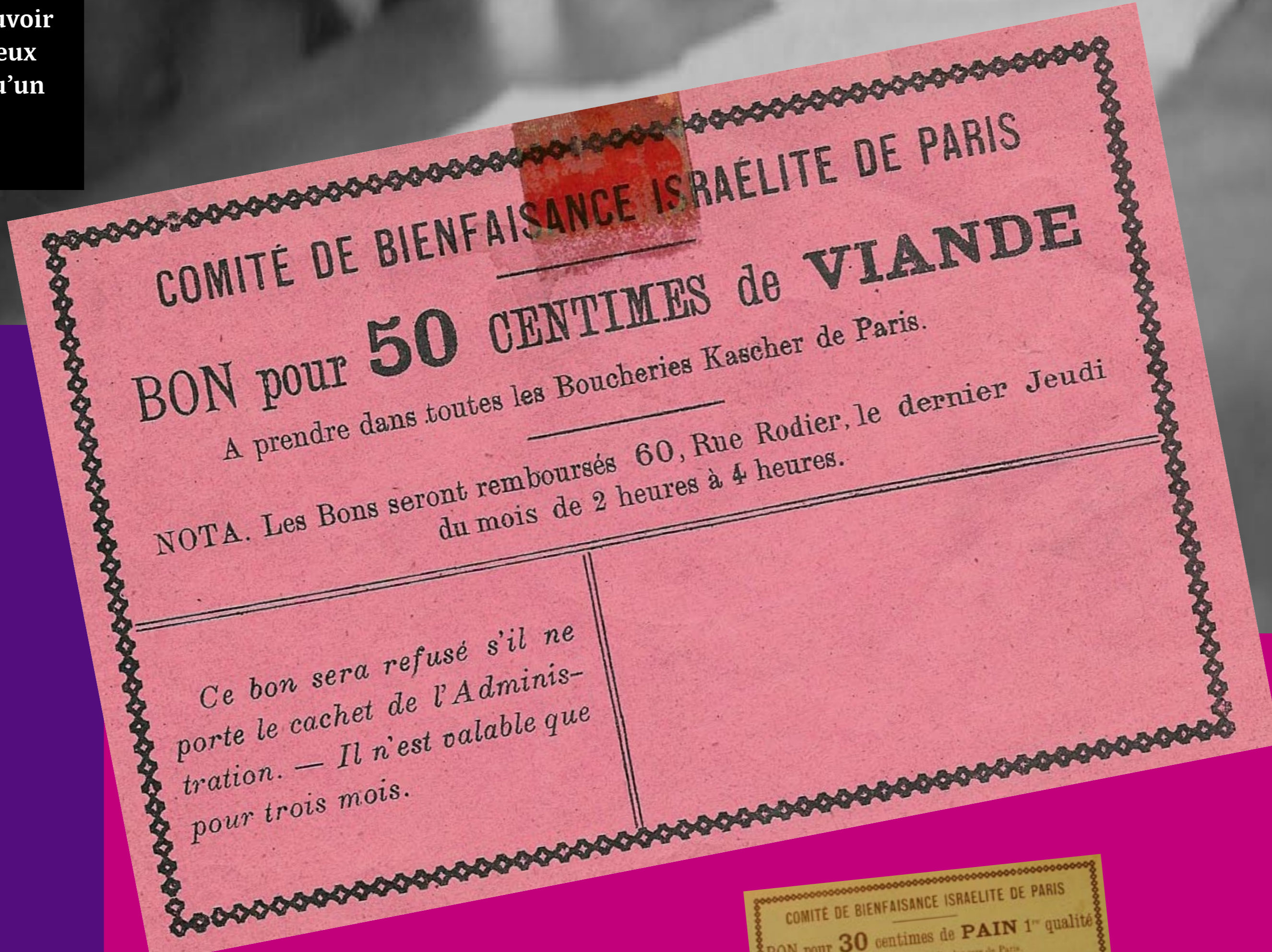
En 1850, Albert Cohn, trésorier du CBIP, propose la création d'octroi de prêts.



Rapport du CBIP de 1890. Coll. FCC



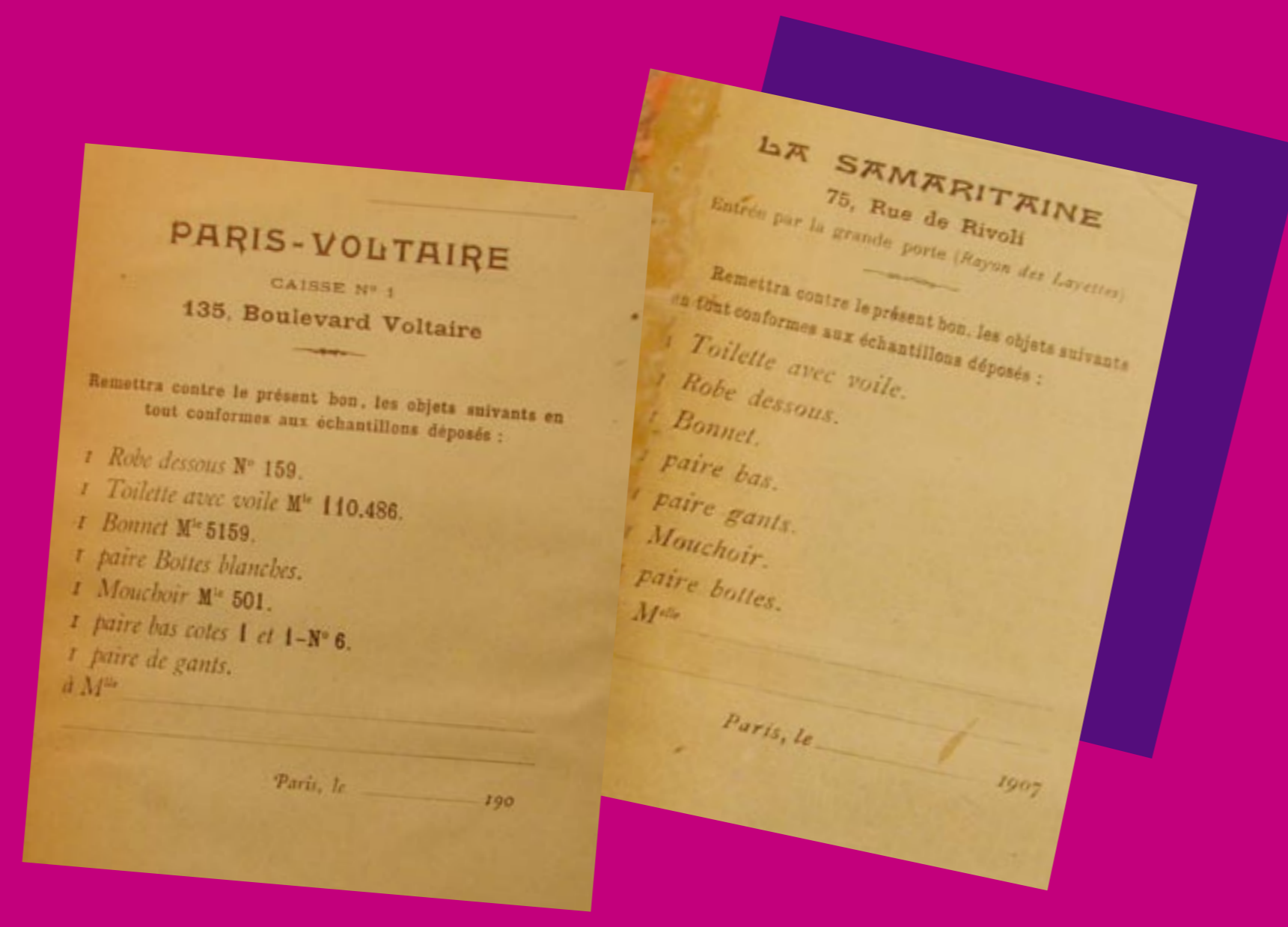
Rapport du CBIP de 1890. Coll. FCC



Bon du CBIP pour 50 centimes de viande. Coll. FCC

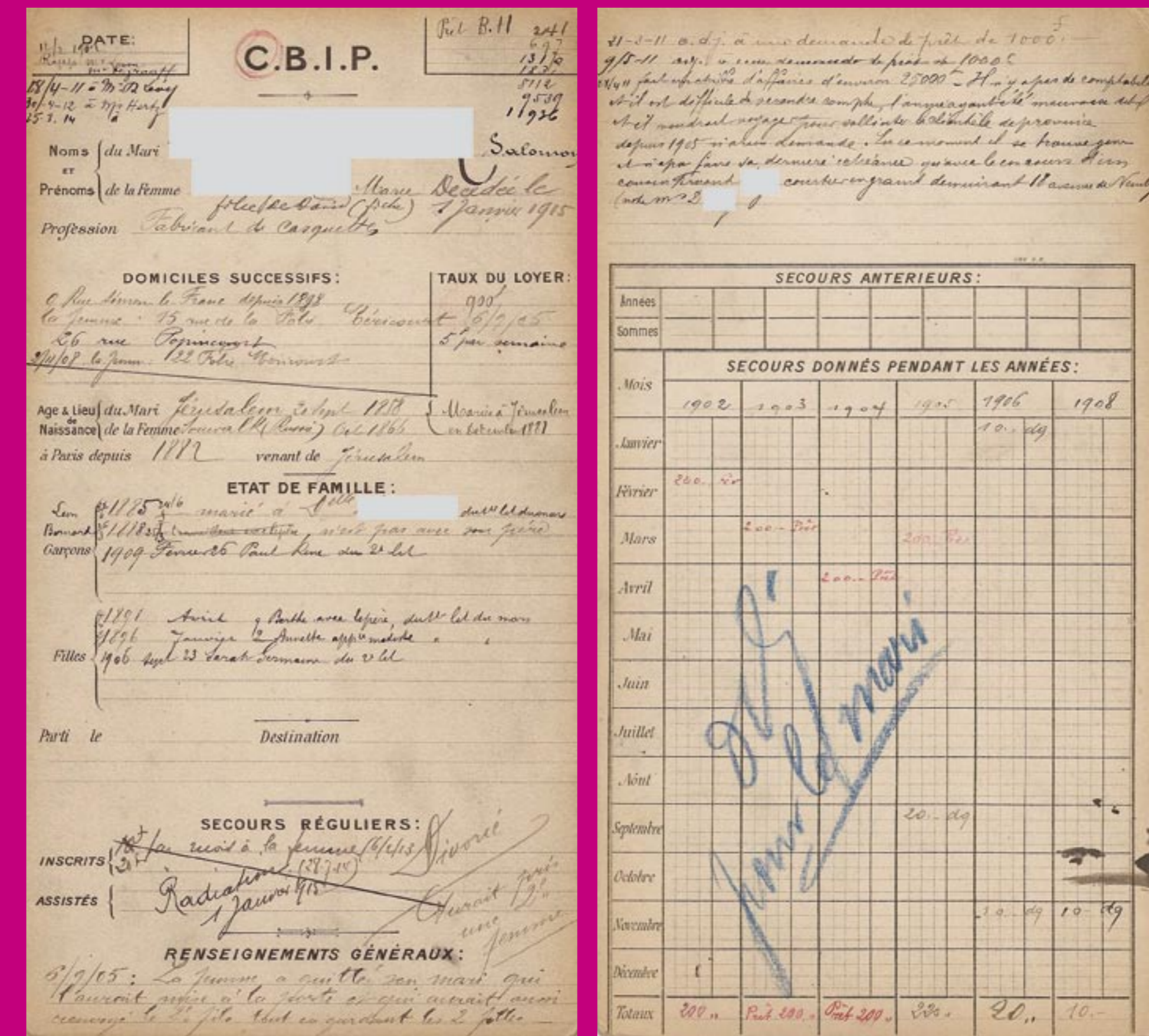


Bon du CBIP pour 30 centimes de pain. Coll. FCC



Bons remis par le CBIP pour retirer des vêtements. Coll. FCC

Distribution de secours à une femme par l'administrateur du Comité Marchand Aron, gendre du grand rabbin Isidor, au Comité de bienfaisance israélite de Paris, 60 rue Rodier, vers 1905. Coll. FCC

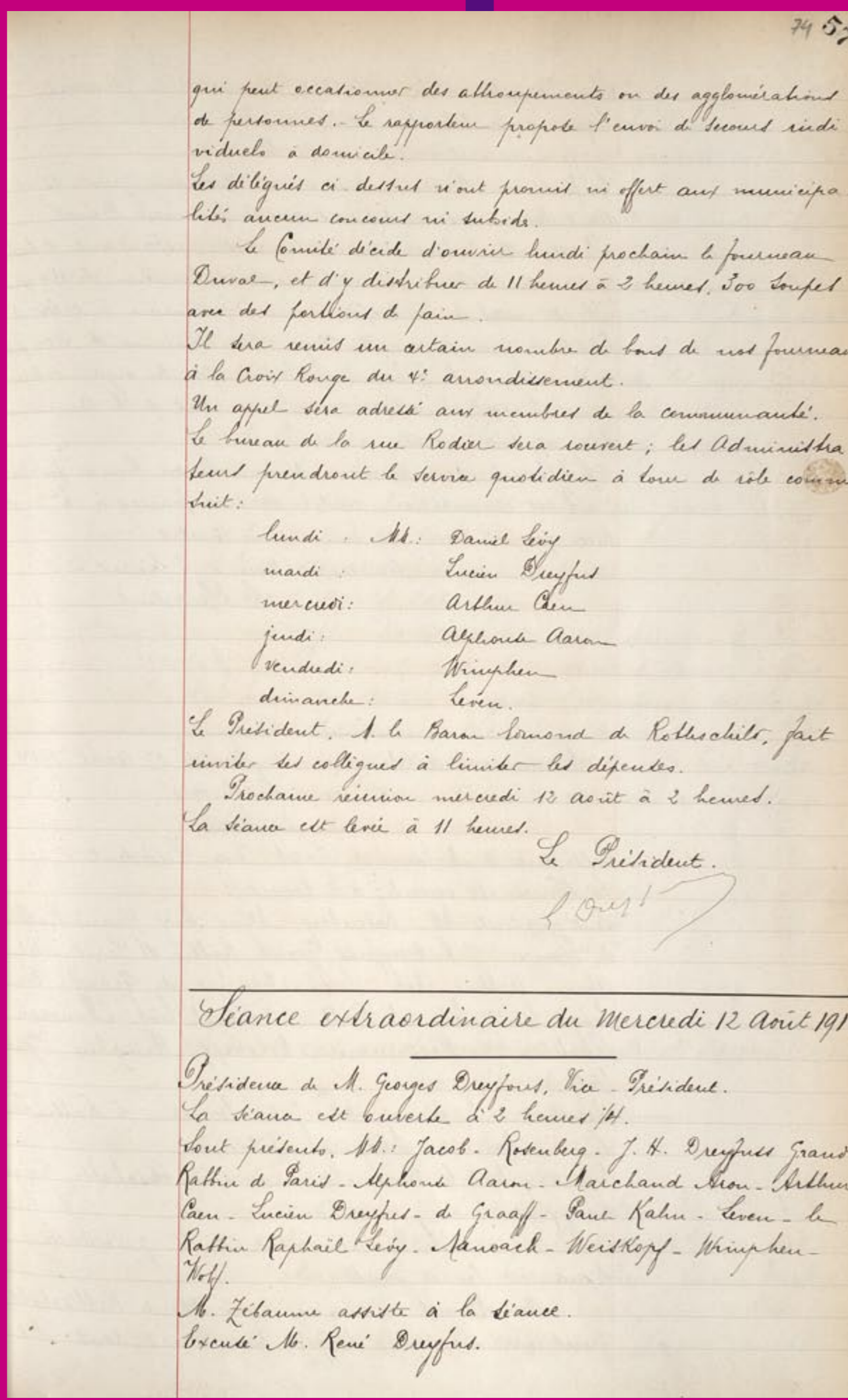


Fiche de renseignements de personnes secourues par le CBIP et notes sur la situation de la famille pour justifier l'aide accordée. Au verso figure un tableau avec les montants financiers versés par mois. Dossiers du personnel de l'entre-deux guerres. Coll. FCC

« NOM ET PRÉNOM DU MARI : R. S.  
NOM ET PRÉNOM DE LA FEMME : E. M. décédée le 1<sup>er</sup> Janvier 1915  
PROFESSION : fabricant de casquettes  
DOMICILES SUCCESSIFS : 9 rue Simon le Franc depuis 1898  
TAUX DU LOYER : 5 francs par semaine  
LA FEMME : 15 rue de la Folie-Méricourt puis le 2 novembre 1908 au 22 de la même rue  
Mari né à Jérusalem le 20 septembre 1858  
Femme née en Russie en octobre 1866  
Mariés à Jérusalem en décembre 1881  
Arrivés à Paris depuis 1882 venant de Jérusalem  
ÉTAT DE LA FAMILLE : parents divorcés, le mari ayant pris une deuxième femme, 4 enfants du premier mariage et 2 du deuxième lit  
SECOURS RÉGULIERS : 10 francs par mois à la femme le 6 février 1913  
20 francs par mois à la femme le 28 juillet 1914  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :  
Le 6 septembre 1905 : la femme a quitté son mari qui l'aurait mise à la porte et qui aurait aussi renvoyé le 2<sup>e</sup> fils tout en gardant les deux filles  
Le 21 mars 1911 : accord de plusieurs prêts au mari entre 1902 et 1911 entre 200 et 2000 francs par an »

## Les fourneaux alimentaires

Les ouvriers et les nécessiteux peuvent consommer des repas chauds dans deux fourneaux alimentaires, l'un situé rue Malher, puis déplacé rue Ferdinand-Duval et l'autre rue Ordener. Au cours de l'année 1893, 712 600 portions sont distribuées par ces deux établissements.



Distributions quotidiennes où l'administrateur de service alloue, chaque matin de la semaine, à l'exception des mercristes et samedis, des secours en espèces et en nature; allocations mensuelles et trimestrielles attribuées aux pères incriminés et aux familles assistées; secours d'accouchement, de layettes et d'allaitement aux femmes en couches; secours aux tuberculeux et à leur famille; envoi d'enfants à la campagne; dons à des jeunes filles intéressantes; distribution de vêtements; prêts gratuits remboursables sans intérêt, par mensualités, consentis à de petits commerçants qu'une difficulté passagère inquiète; secours de la rue Ferdinand-Duval, où les malheureux, sans distinction de culte, trouvent une substance alimentaire excellente et de prix réduit; maison de retraite (Fondation Moïse Léon) où les femmes âgées, tout en contribuant à leur entretien, s'affaiblissent des préoccupations maternelles de la vieillesse; entretien de tombes, etc.; il n'est pas une circonstance, naissance, maladie, développement de l'enfance, mariage, ennuis commerciaux, invalidités, mort, où, à l'appel de nos coreligionnaires nécessiteux, dans la limite de ses ressources, dans le respect des règlements qui lui sont imposés, par lui-même ou ses œuvres annexes, le Comité n'ait répondu « présent ».

Dans les années 1920, seul le fourneau rue Ferdinand-Duval continue à délivrer des repas aux nécessiteux, « sans distinction de culte ».

Rapport d'exercice du CBIP de 1923. Coll. FCC

En 1914, les fourneaux octroient des bons à l'Université populaire juive, à la Croix rouge, à l'Asile de jour et à l'Ambassade de Russie. Registre des délibérations de 1911 à 1921. Coll. FCC



Bons de nourriture pour les fourneaux rue Ferdinand-Duval ou rue Ordener. Coll. FCC



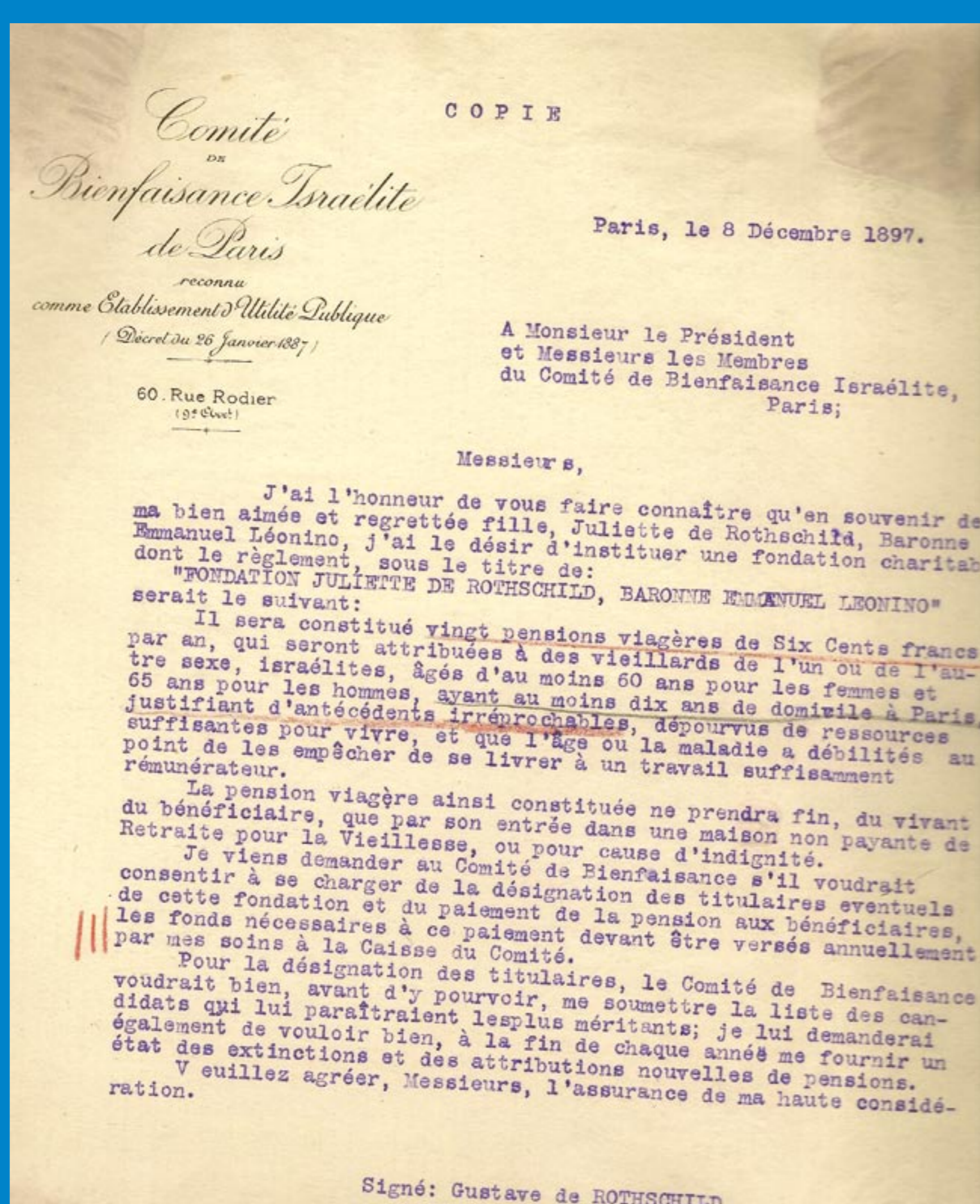
# L'aide aux personnes âgées



Moïse Léon et de son épouse, Henriette Visser.  
Coll. FCC

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs œuvres sont créées pour venir en aide aux personnes âgées. La maison de retraite pour femmes israélites, fondée par Moïse Léon en 1883 en souvenir de son épouse, boulevard de Picpus, fait l'objet d'une donation au Comité de bienfaisance en 1888.

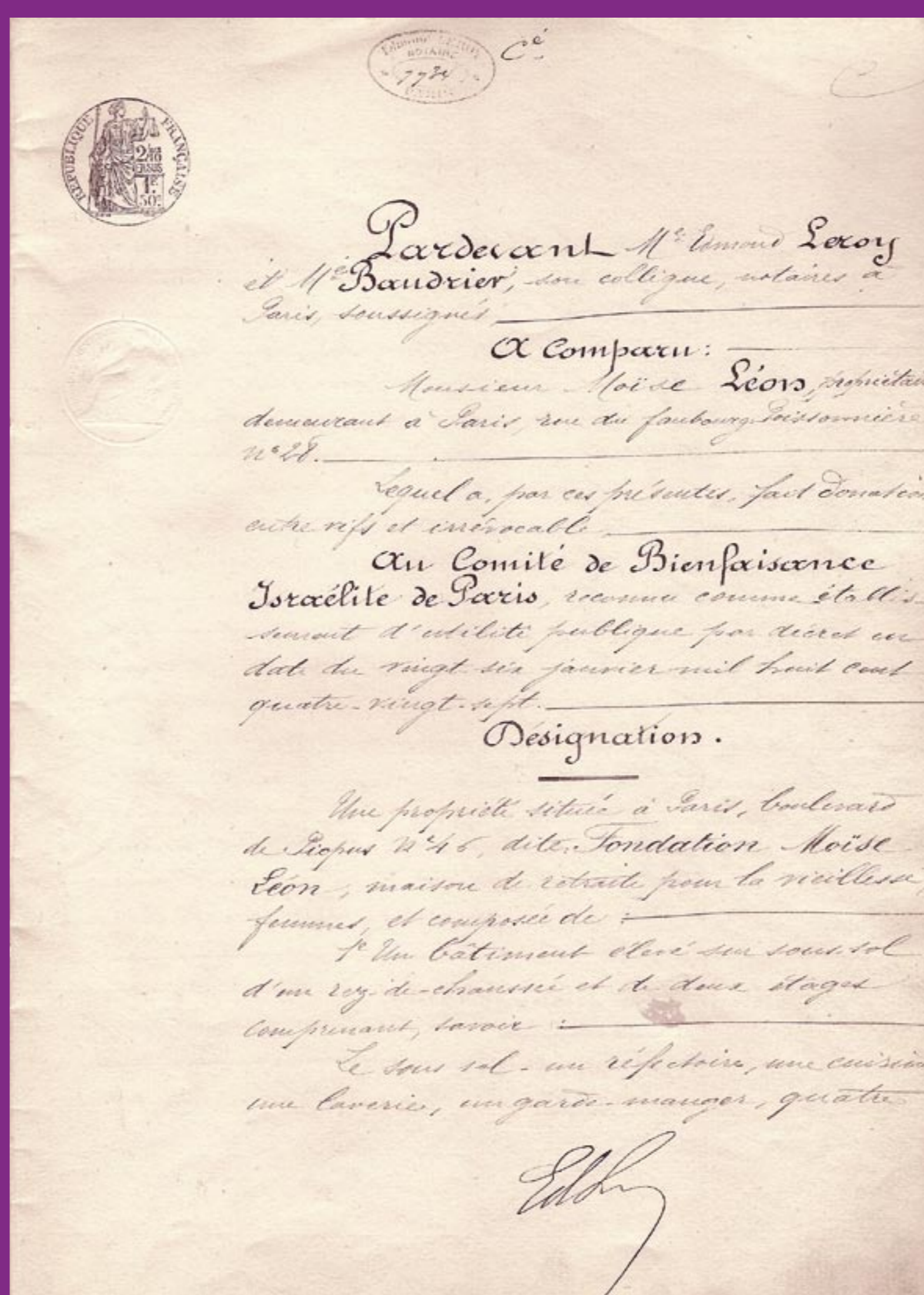
Plusieurs fondations, comme celles de Juliette de Rothschild, baronne Emmanuel Léonino, d'André Gustave de Rothschild Léonino ou de la baronne Edmond de Rothschild s'occupent spécifiquement de verser des pensions viagères à des personnes âgées.



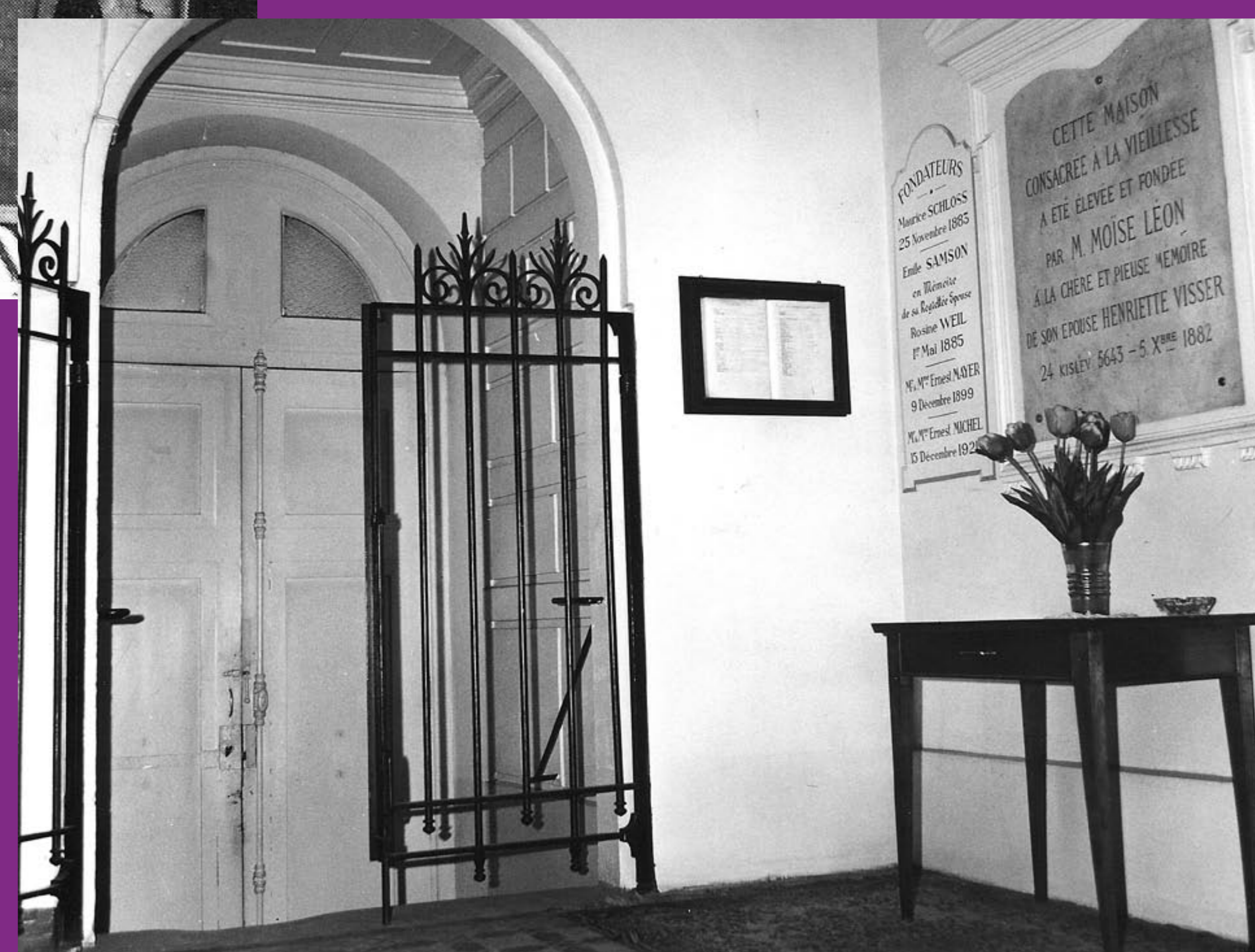
Lettre de Gustave de Rothschild au CBIP du 8 décembre 1897 concernant la création de la Fondation Juliette de Rothschild, baronne Emmanuel Léonino destinée à attribuer 20 pensions viagères de 600 francs par an (1280 €) pour des personnes âgées.  
Coll. FCC



Maison pour femmes âgées Moïse Léon, située au 46, boulevard de Picpus, Paris 12<sup>e</sup>. Elle sera reconstruite en 1974.  
Coll. FCC



Acte de donation de la maison de retraite Moïse Léon au CBIP en 1888.  
Coll. FCC



L'entrée de l'ancienne maison de retraite Moïse Léon.  
Coll. FCC



Le foyer-logement Moïse Léon est construit en 1974 à la place de l'ancienne maison de retraite.  
Coll. FCC



Résidentes de la Maison Moïse Léon. Photographie extraite d'une brochure du Casip vers 1975.  
Coll. FCC



# L'aide aux malades



Hôpital Rothschild, rue de Picpus, Paris 12<sup>e</sup>, vers 1900. Coll. AP-HP

Le Comité a pour prérogative d'assister les malades. Il règle les frais de médecins et de médicaments. Dès sa création, le Comité nomme un médecin, le Dr. Rodier, attaché à son service, qui a à sa charge 100 à 150 malades. Dans les années 1840, quatre médecins sont employés par le Comité, les docteurs Cahen, Haas, Manuel et Handvogel.

Dès 1815, le Comité souhaite créer à Paris une maison spéciale pour accueillir les malades israélites vivant dans la pauvreté. Plusieurs obstacles empêchent la réalisation d'un tel projet : le manque de fonds, la crainte pour certains de séparer les Israélites des autres Français et pour d'autres de voir affluer vagabonds et étrangers. Finalement, le premier hospice de la communauté juive de Paris ouvre ses portes le 1<sup>er</sup> avril 1842, il offre douze lits pour malades, dans une maison louée 26 rue des Trois-Bornes.

Dès 1845, le Comité se plaint de l'exiguïté de cette maison qui accueillera 1374 malades en 10 ans. Elle est remplacée en 1852 par l'Hôpital israélite - Fondation James de Rothschild, au 76 rue de Picpus dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, qui propose près de 50 lits. En 1886, le nombre de lits passe à 284.

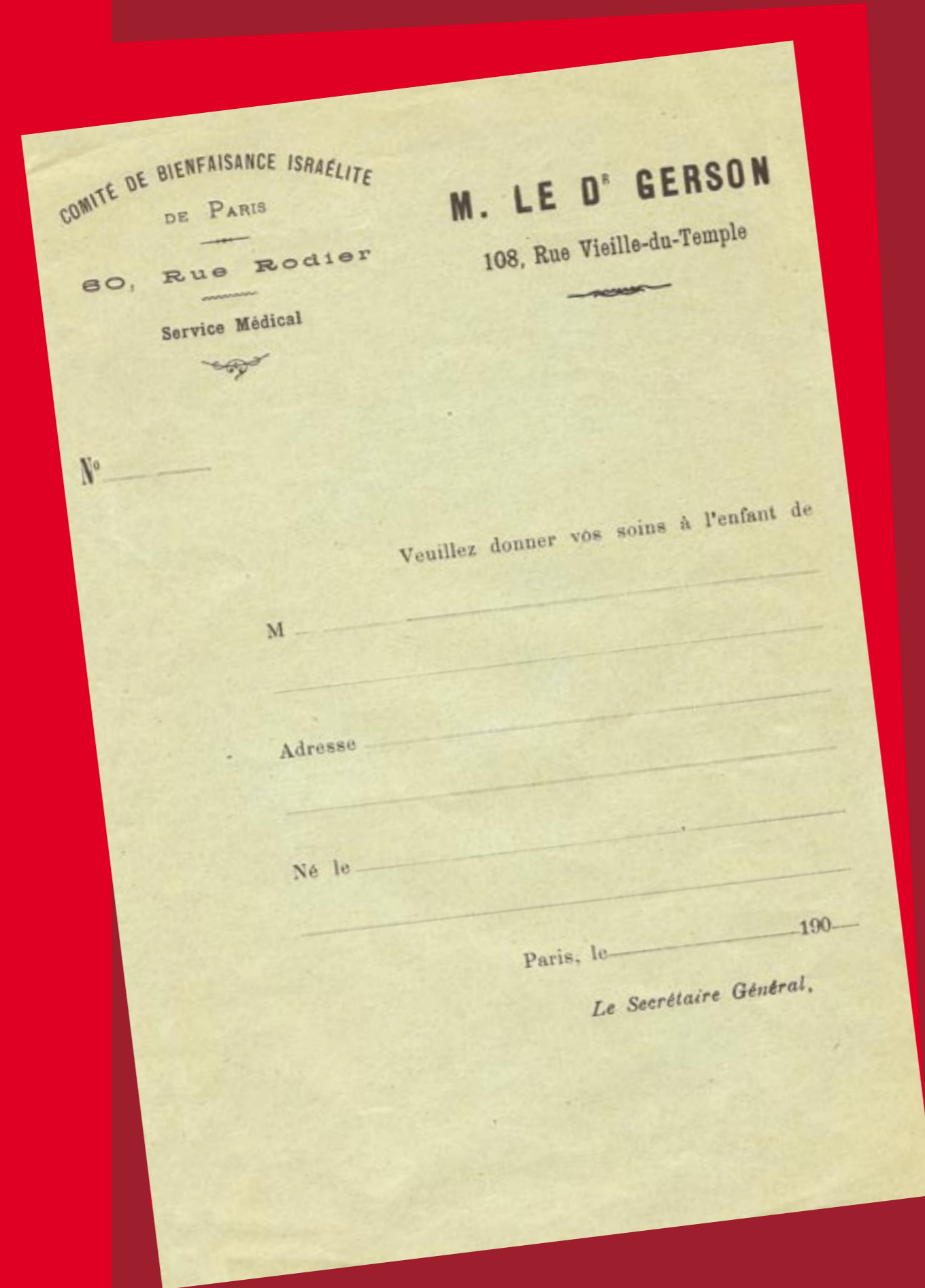


Hôpital Rothschild. Photographie de Willy Ronis (Reness). Coll. AP-HP



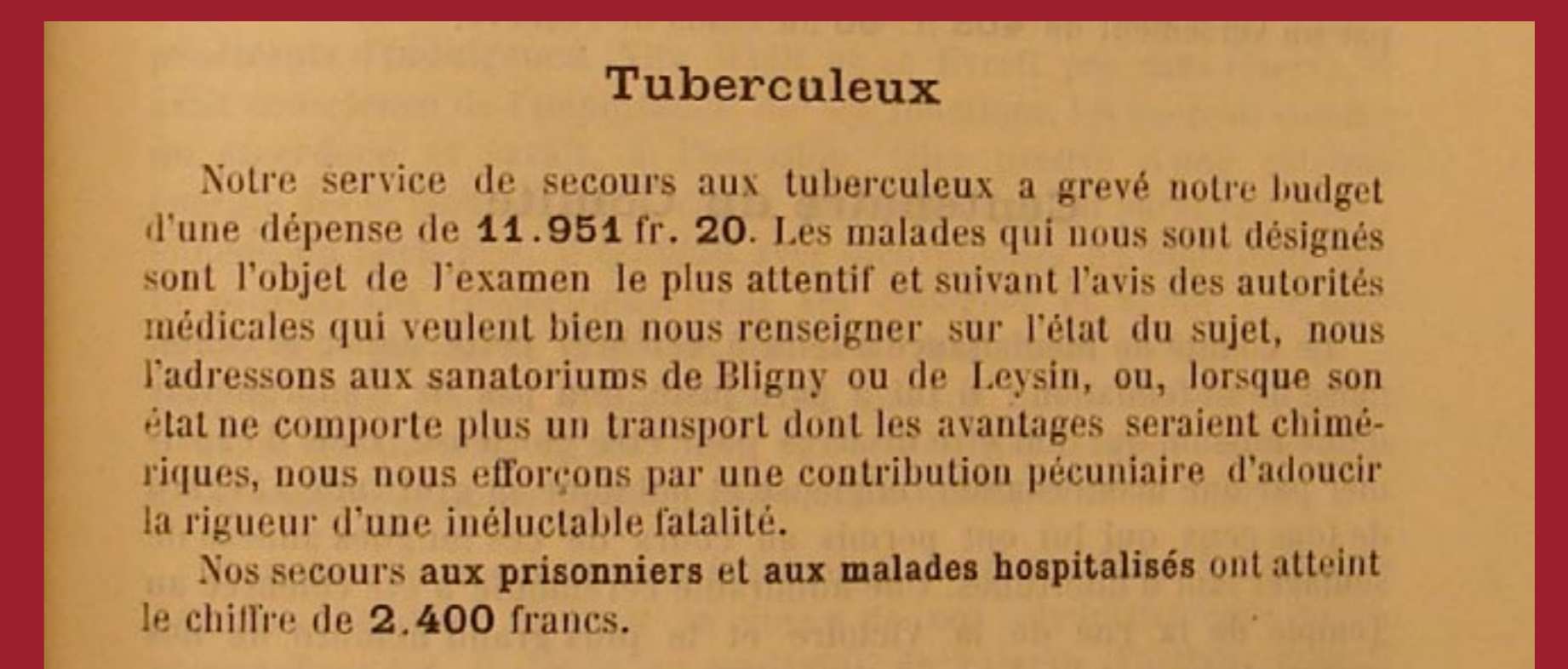
**James de Rothschild**  
(1792 - 1868)  
Principal financeur de l'Hôpital israélite.

Le baron James de Rothschild par A. Gilbert et J. Robert, Paris, 1860. Coll. MAHJ

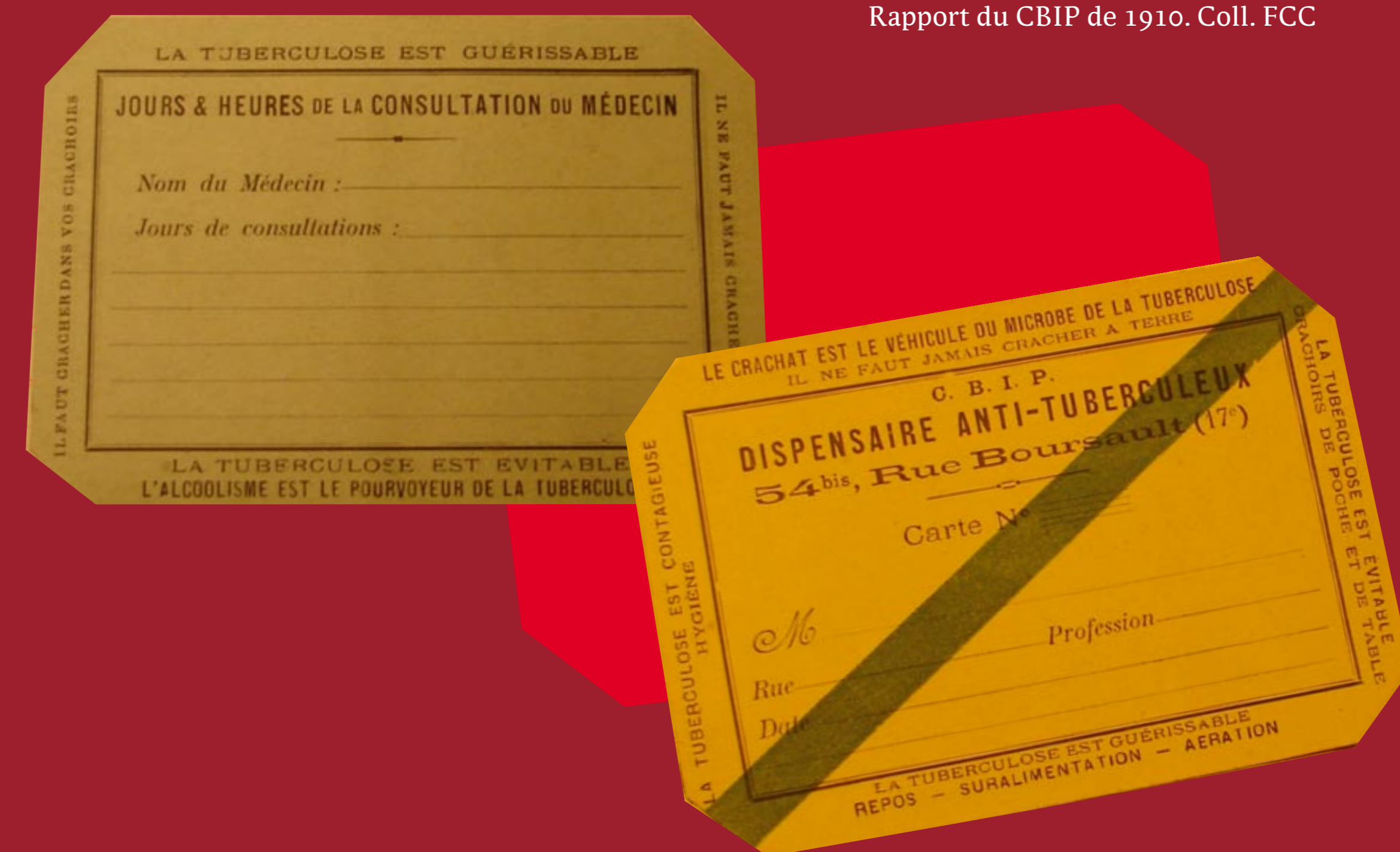


Bon remis par le Comité aux malades pour aller consulter les médecins du Comité. Coll. FCC

L'action sociale du Comité de bienfaisance complète le dispositif hospitalier : secours aux tuberculeux, fondations pour les convalescents et les aveugles.



Rapport du CBIP de 1910. Coll. FCC



Carte pour le dispensaire anti-tuberculeux. Coll. FCC

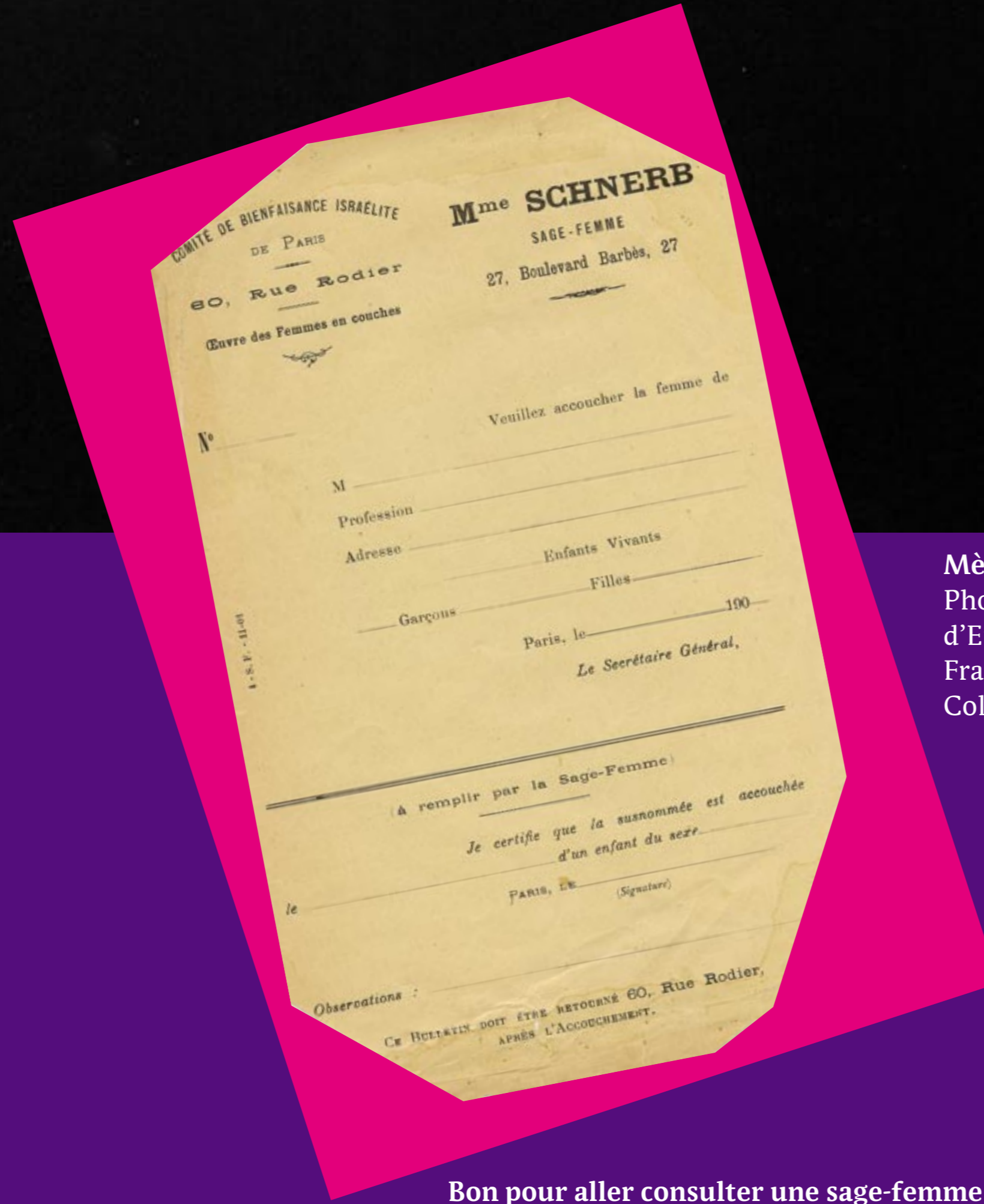


# L'aide aux femmes



De jeunes mères sont assistées par l'Œuvre des femmes en couches, créée en 1847 par Mmes Salomon, James et Nathaniel de Rothschild et gérée par le Comité. Les femmes enceintes sont suivies par des sages-femmes et reçoivent, après leur accouchement, secours en nature (layettes) et en argent.

Des fondations, comme celle de William et Regina Seligman, offrent des dots à des jeunes filles nouvellement mariées. L'Œuvre de la cagnotte des enfants les font bénéficier d'un trousseau de mariage.



Mère et son enfant. Photographie d'Emmanuel Lowenthal, France, xx<sup>e</sup> siècle. Coll. MAHJ

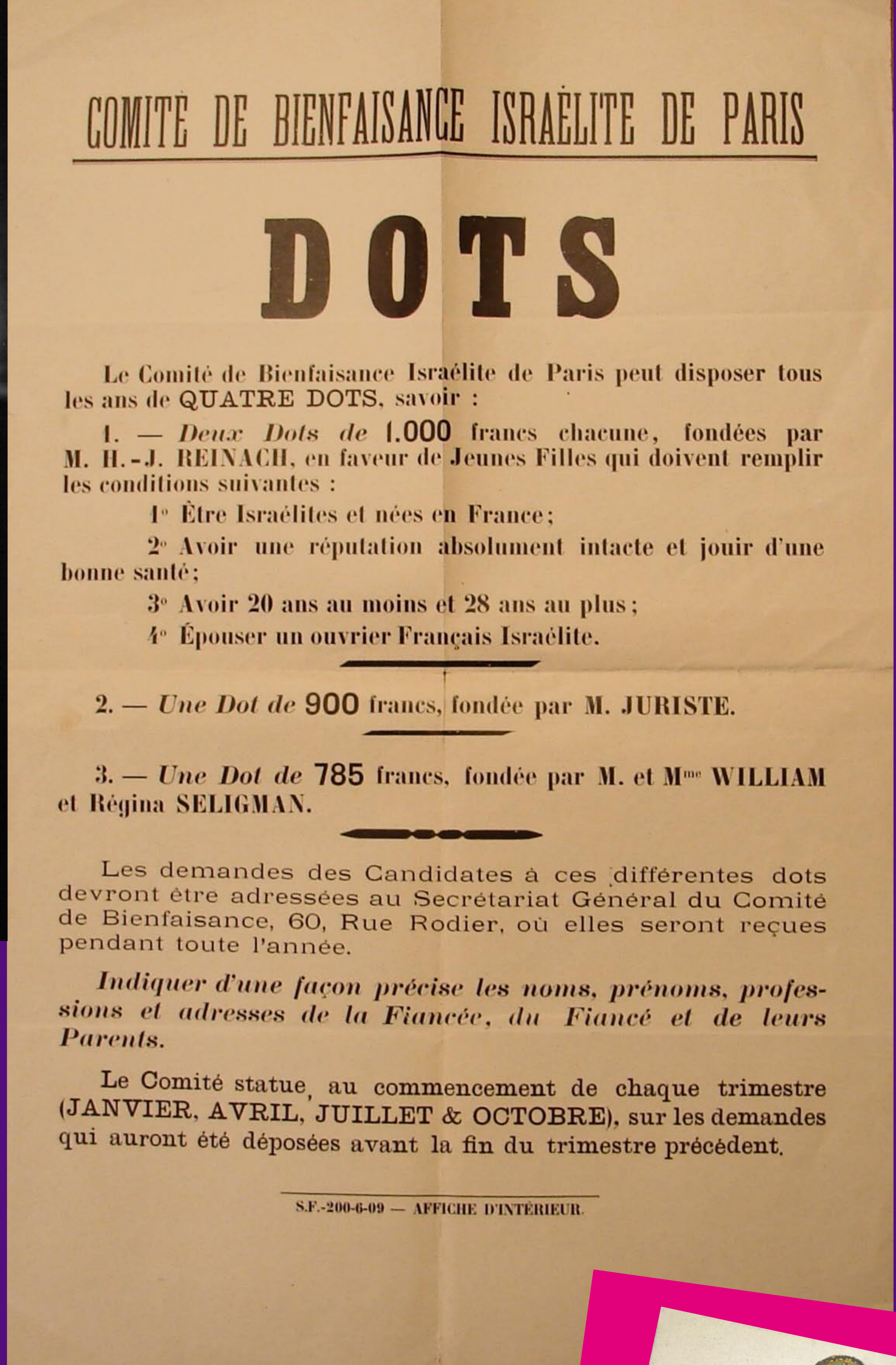
Bon pour aller consulter une sage-femme. Coll. FCC

**Femmes en couches.** — Au cours de leurs réunions mensuelles sous l'égide de Mme Salomon, au cours desquelles et des semaines qui leur se sont parolées sur le sort de 200 accouchées, et au sein de 1854, nous avons pu constater que 131 d'entre elles ont été secourues par la distribution de 55,72 francs, 9,700 francs, 112 francs, dont le montant a été entièrement versé par le président, Mme Salomon, de 215 francs de son côté, 272 francs, 212 francs, 112 francs, et par 2,025 francs, consacrés à des allocations aux sages-femmes.

Leurs recettes se sont élevées à 98,200 francs, leurs dépenses à 102,215 francs, l'excès de recettes étant couvert par les disponibilités antérieures.

L'Œuvre des layettes, sous l'égide de la présidence de Mme Salomon, a complété l'œuvre par 415 layettes pour les mères, l'œuvre de notre Œuvre des femmes en couches.

Rapport du Conseil d'administration de 1935. Coll. FCC



Affiche pour la distribution de quatre dots par an à des jeunes filles israélites, épousant un ouvrier français israélite. Coll. FCC

**Dots.** — Il a été alloué l'année dernière des dots de 200 à 1,000 francs à 27 jeunes filles, pour un total de 13,850 francs. En 1930, 24 dots avaient été accordées pour une somme égale de 13,850 francs. Quelques unes n'ont pas été employées, le mariage projeté n'ayant pas été réalisé.

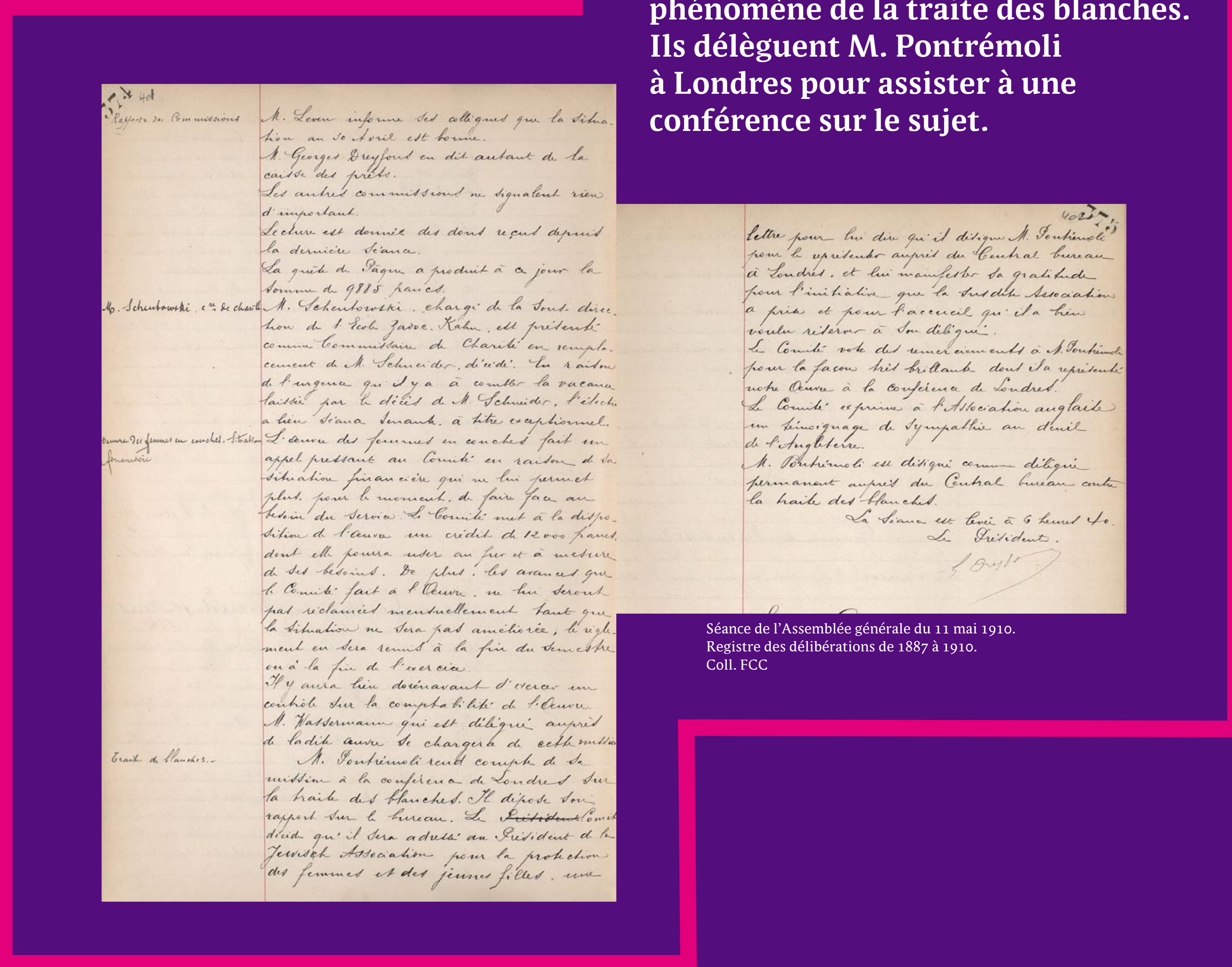
Rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 15 mai 1930. Coll. FCC



Illustration d'un mariage juif. Carte de vœux, Allemagne, vers 1930. Coll. MAHJ

## L'engagement contre la traite des blanches

En 1910, les membres du Comité, à l'instar de l'ensemble des citoyens français, sont sensibles au phénomène de la traite des blanches. Ils délèguent M. Pontrémoli à Londres pour assister à une conférence sur le sujet.



Séance de l'Assemblée générale du 11 mai 1910. Registre des délibérations de 1887 à 1910. Coll. FCC



# L'aide aux enfants



Orphelinat, 7 rue Lamblardie, Photographie de Willy Ronis (Roness). Coll. AP-HP

Le Consistoire autorise le Comité à participer à la création d'une première école primaire israélite par l'apport d'une somme de 2000 francs et lui en confie la direction de 1815, date de sa création, à 1819.

En 1846, le Comité s'occupe de placer des enfants d'indigents dans les écoles communales quand la place manque dans les institutions confessionnelles.

Une soupe et des vêtements sont distribués, en hiver, aux enfants de certaines écoles communales et consistoriales. Lors de leur *bar mitzvah*, les garçons reçoivent des vêtements de cérémonie.

Le CBIP organise des séjours à la campagne grâce aux Œuvres des séjours à la campagne ou à l'Œuvre de la cagnotte des enfants.



À la halte-garderie, rue de Pall-Kao, Paris 20<sup>e</sup>. Coll. FCC

INDIGENTS DANS LES ÉCOLES			ISRAÉLITES DE PARIS		
NOM ET PRÉNOM DES ENFANTS	PROFESSIONS	INDIGENTS	NOM ET PRÉNOM DES ENFANTS	ÂGE	OBSERVATIONS
1. Marie David	Chapelier	Henri David, 12, rue de Valenciennes, 72	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
2. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
3. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
4. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
5. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
6. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
7. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
8. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
9. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
10. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
11. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
12. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
13. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
14. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
15. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
16. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
17. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
18. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
19. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
20. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
21. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
22. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
23. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
24. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
25. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
26. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
27. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
28. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
29. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
30. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
31. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
32. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
33. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
34. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
35. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
36. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
37. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
38. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
39. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
40. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
41. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
42. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
43. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
44. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
45. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
46. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
47. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
48. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
49. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12
50. Marie David	Id.	Id.	Marie David	8 ans 1/2	Yvesville, 12

Liste des parents qui ont fait inscrire leurs enfants au registre du Comité de la Société d'encouragement et de secours (ancien nom du Comité de bienfaisance israélite de Paris) pour être admis à l'école d'instruction religieuse. In: Léon Kahn, Histoire des écoles communales et consistoriales israélites, Paris, A. Durand, 1884. Coll. AIU

## Secours aux orphelins

Dès sa création, le Comité adopte des enfants qui sont placés dans des familles. Pour remédier à un suivi inégal, grâce à l'aide financière de Salomon de Rothschild et de ses héritiers, une maison est aménagée en 1857, au 4 bis rue des Rosiers pouvant recevoir une cinquantaine d'enfants, ce qui s'avère insuffisant puisque nombre d'entre eux restent placés dans des familles d'accueil.

Ce n'est qu'en 1874 que la baronne James de Rothschild fait construire un véritable orphelinat au 7 de la rue Lamblardie, pouvant accueillir 100 enfants.



Enfant juif portant un livre, par Abel Pann, début du XX<sup>e</sup> siècle. Coll. MAHJ



Tronc d'aumône pour la Cagnotte des enfants, vers 1930. Coll. FCC



Apprentissage de la pose de teffilin, New York, vers 1905-1910. Coll. MAHJ

Les enfants des écoles ont été habillés par nos soins, comme nous avons l'habitude de le faire. La distribution comprend des bas, souliers, habits, pantalons, blouses, berets, robes, etc. La dépense totale a été de 32.247 fr. 55, s'appliquant à 1.195 garçons et 163 filles des écoles et asiles.

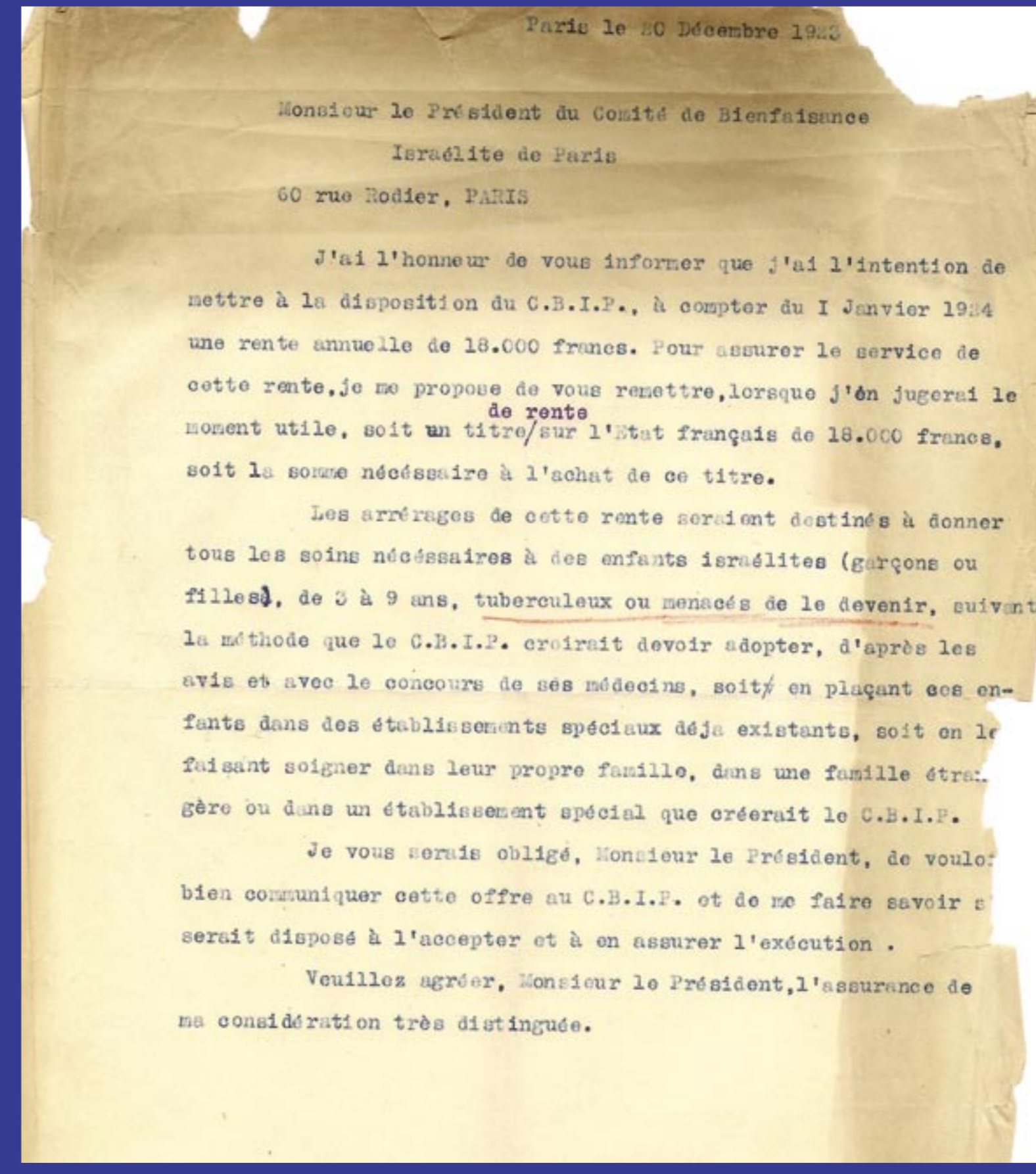
Des soupes et aliments chauds sont servis en outre à ces enfants dans les écoles pendant les mois d'hiver (octobre à mars inclusivement). Il leur a été distribué ainsi, en 1896, 145.548 portions représentant un total de 7.555 fr. 40.

83 garçons et 103 filles ont été habillés à l'occasion de leur initiation religieuse. Le Comité a déboursé de ce chef une somme de 3.249 francs.

Vestiaires pour enfants et camions scolaires assurés par le Comité. Rapport de l'Assemblée générale de 1897. Coll. FCC

## La lutte contre la tuberculose des enfants

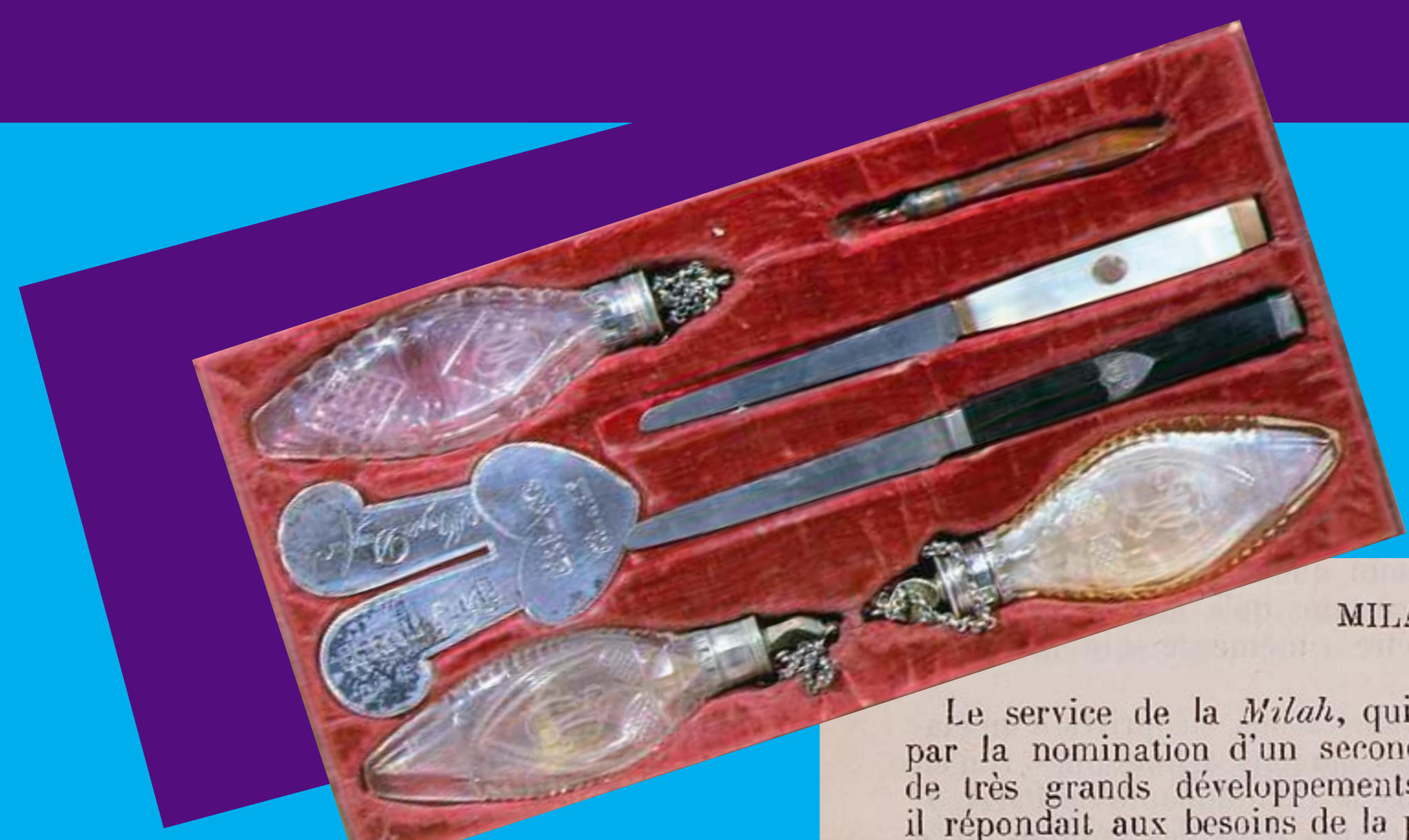
Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la lutte contre la tuberculose est un enjeu national. Le Comité, qui a déjà créé la Fondation des tuberculeux en 1902, s'occupe également en 1923 de la Fondation Edgard Stern pour les enfants tuberculeux.



Par cette lettre du 20 décembre 1923, le banquier Edgard Stern met à la disposition du CBIP une rente de 18000 francs (by 500 €) pour s'occuper des enfants israélites tuberculeux ou menacés de l'être. Coll. FCC



# L'aide culturelle



Nécessaire de circoncision, Alsace du Sud, vers 1825. Coll. MAHJ

**MILAH**  
Le service de la *Milah*, qui a été complété l'an dernier par la nomination d'un second médecin opérateur, a pris de très grands développements, qui prouvent à quel point il répondait aux besoins de la population indigente de Paris. En le créant, le Comité a voulu, en effet, atteindre un double but : faciliter au chef de famille l'accomplissement de cet acte religieux en entourant l'enfant qui vient de naître des garanties d'hygiène qui pourraient difficilement se trouver dans les milieux indigents, et faire donner en même temps par le *Mohel*, en sa qualité de médecin, les soins médicaux dont la mère et l'enfant peuvent avoir besoin.  
La preuve du service réel que nous rendons à la population pauvre se trouve dans l'augmentation du nombre de opérations qui ont été faites depuis trois ans. Elles se sont élevées, en effet, à 138 en 1887, à 173 en 1888 et à 267 en 1889.

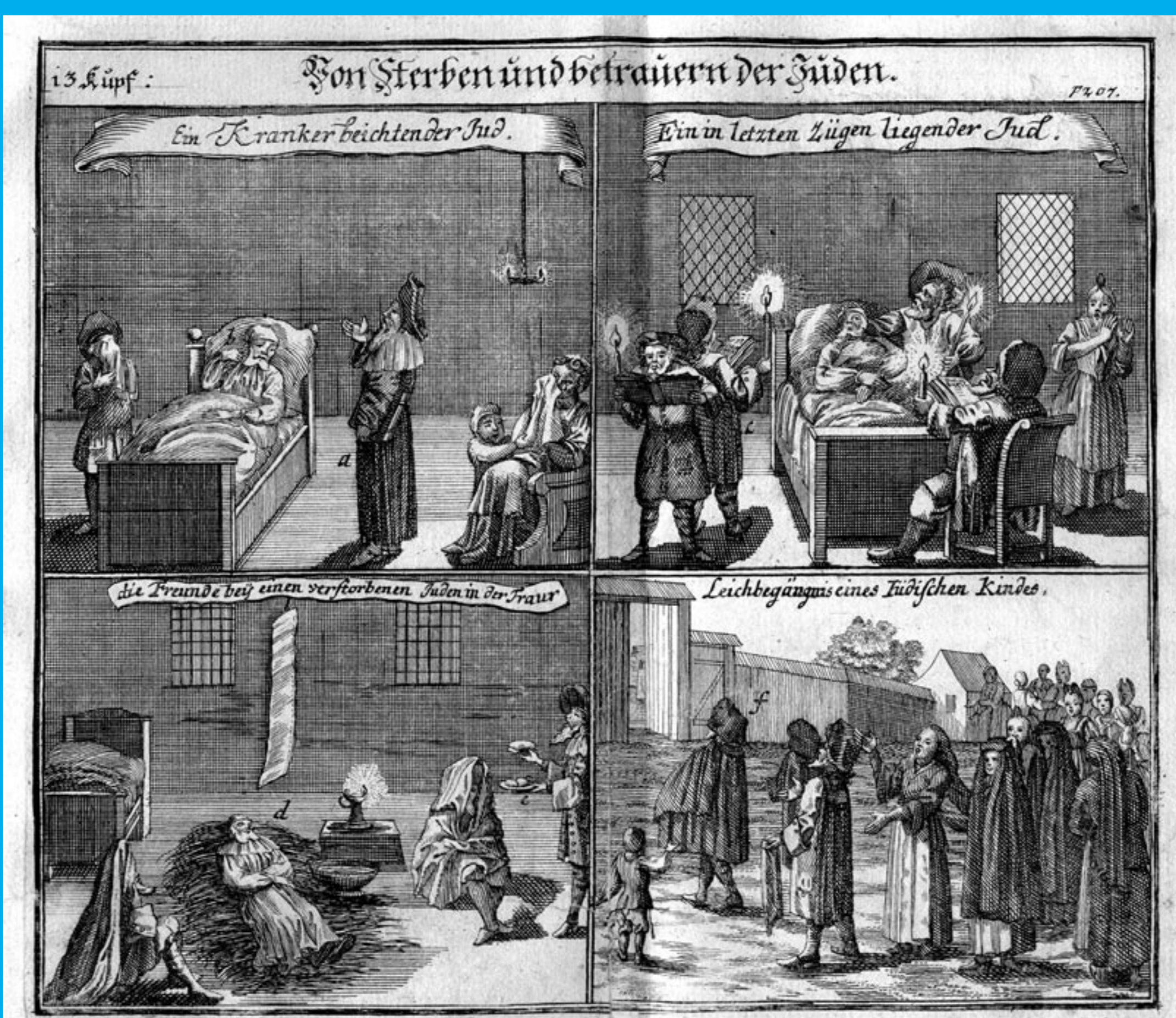
Le service de *milah* (circoncision) a pour but de faciliter l'accomplissement de cet acte religieux en le faisant pratiquer par des *mohalim*, médecins opérateurs qui fournissent les soins médicaux nécessaires aux nouveau-nés. Rapport de l'Assemblée générale du 8 mai 1890. Coll. FCC



Bain rituel, par Wagenaar et Philips, Amsterdam, 1783. Coll. MAHJ

Le service des inhumations juives. Il est organisé par le Comité de bienfaisance israélite de Paris, qui a pour but de faciliter l'accomplissement de cet acte religieux en le faisant pratiquer par des *mohalim*, médecins opérateurs qui fournissent les soins médicaux nécessaires aux nouveau-nés. Rapport de l'Assemblée générale du 8 mai 1890. Coll. FCC

Réorganisation du service des inhumations. Le Comité de bienfaisance israélite de Paris : Compte triennal 1852-1853-1854. Rapport sur les activités du Comité publié en 1855. Coll. FCC



De la maladie à l'enterrement, par Kirchner, Allemagne, début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Coll. MAHJ

Le service des inhumations juives. Il est organisé par le Comité de bienfaisance israélite de Paris, qui a pour but de faciliter l'accomplissement de cet acte religieux en le faisant pratiquer par des *mohalim*, médecins opérateurs qui fournissent les soins médicaux nécessaires aux nouveau-nés. Rapport de l'Assemblée générale du 8 mai 1890. Coll. FCC

Rapport du président, Albert Cohn, devant ses administrateurs sur les travaux et la commission de direction du *mikvé* qui doit être établie. Séance de l'Assemblée générale du 24 février 1860. Registre des délibérations de 1853 à 1868. Coll. FCC

Un service de *mohalim* (circonciseurs) est créé par le Comité ; il a pour objet d'assurer aux familles indigentes l'assistance d'un opérateur médecin lors de la circoncision. Tout en gardant son caractère religieux, elle se pratique alors en toute sécurité.

En 1860, le Comité participe financièrement à l'établissement d'un bain rituel (*mikvé*), lieu pour l'ablution de purification rituelle, au 17 rue Culture-Sainte-Catherine (devenue rue de Sévigné) et en assure la direction.

Le règlement du CBIP de 1809 prévoit de poursuivre l'action menée jusqu'alors par les Sociétés de secours mutuels, *hevrot*, auprès des morts qui consistait à confectionner des cercueils, réciter des prières et envoyer des délégations pour suivre les convois.

Le Comité a également pour mission d'assister le Consistoire dans l'administration des temples. C'est d'ailleurs lui qui, en 1817, conçoit le projet de création d'une synagogue à Paris et qui fait, en 1818, une avance suffisante pour en commencer les travaux rue Notre-Dame-de-Nazareth. Il aide financièrement à ses réparations en 1842. On doit également au Comité l'introduction de « tronc de bienfaisance » dans les synagogues au cours des mariages.

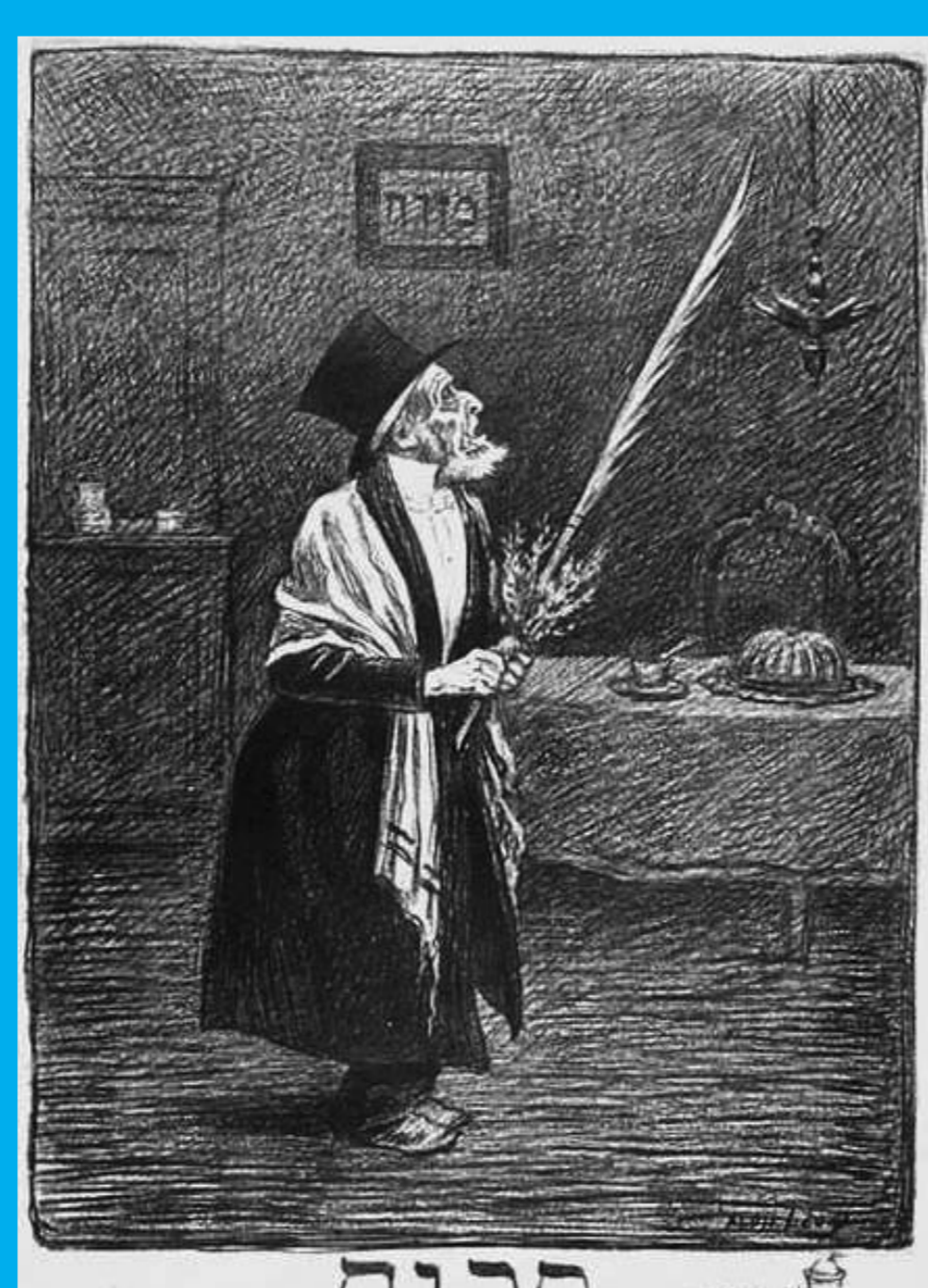


Temple Israélite de Paris - Synagogue de la rue Notre-Dame de Nazareth, par Jérôme Raphaël et Baruch-Weill, Paris, 1830. Coll. MAHJ

Le Comité a également pour mission d'assister le Consistoire dans l'administration des temples. C'est d'ailleurs lui qui, en 1817, conçoit le projet de création d'une synagogue à Paris et qui fait, en 1818, une avance suffisante pour en commencer les travaux rue Notre-Dame-de-Nazareth. Il aide financièrement à ses réparations en 1842. On doit également au Comité l'introduction de « tronc de bienfaisance » dans les synagogues au cours des mariages.

Le Comité a également pour mission d'assister le Consistoire dans l'administration des temples. C'est d'ailleurs lui qui, en 1817, conçoit le projet de création d'une synagogue à Paris et qui fait, en 1818, une avance suffisante pour en commencer les travaux rue Notre-Dame-de-Nazareth. Il aide financièrement à ses réparations en 1842. On doit également au Comité l'introduction de « tronc de bienfaisance » dans les synagogues au cours des mariages.

Délibération en propos de l'érection d'une nouvelle synagogue à Paris et de l'achat de son terrain qui sera acquis avec la somme de 7 330 francs (15 395 €) présentée par le Comité, présidé par Baruch Weill. Séance de l'Assemblée générale du 22 novembre 1818. Registre des délibérations de 1809 à 1936. Coll. FCC



Le Juis à la palme, par Alphonse Lévy, France, fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Coll. MAHJ



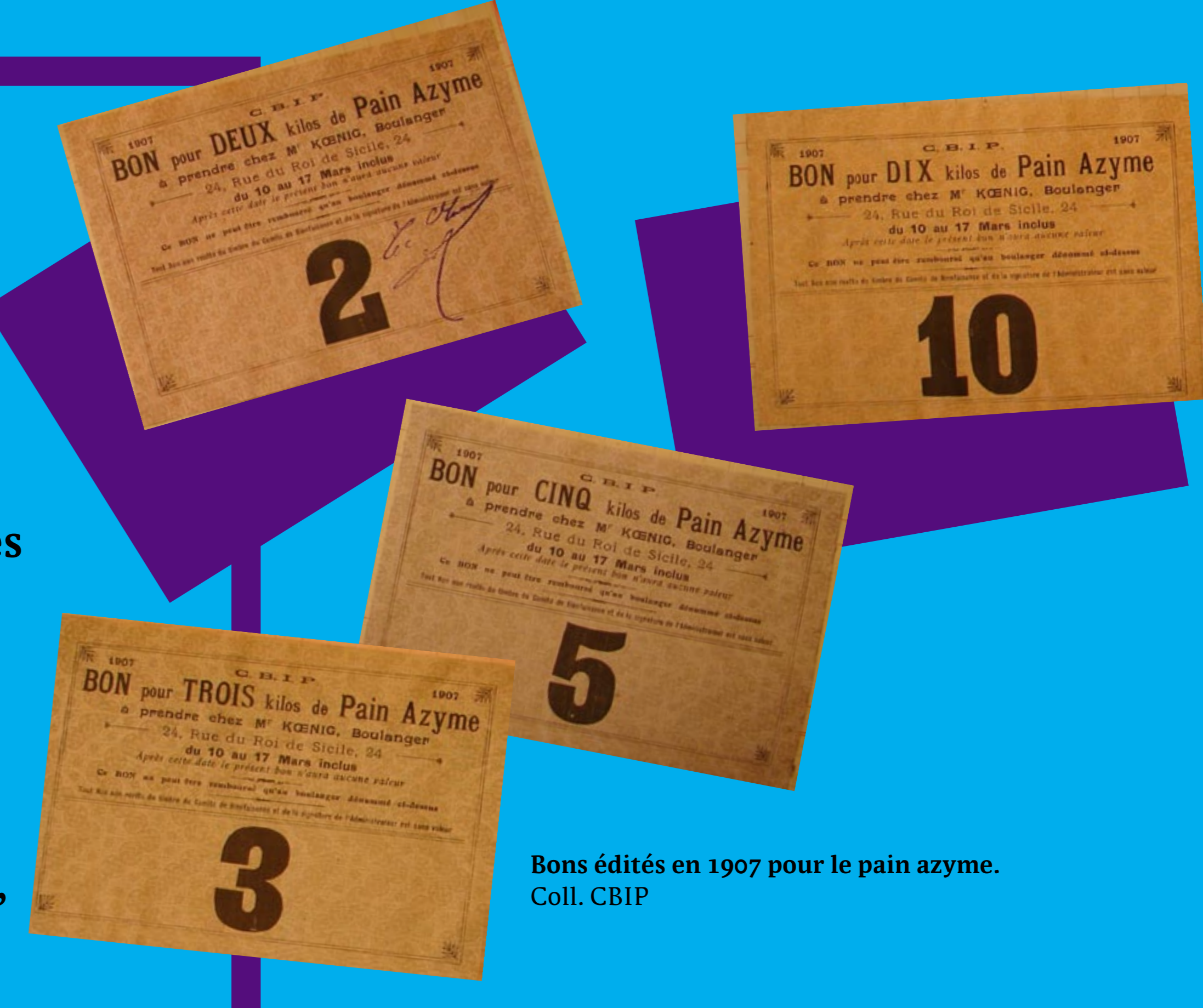
Seder organisé par le CBIP en 1960 en présence du grand rabbin Jacob Kaplan, à droite, et de son épouse, Fanny. Photographie de Daniel Franck. Coll. FCC

## Seder, palmes et cédrats

Le Comité organise des repas de *Seder*, lors de *Pessah* et fait venir des palmes et des cédrats de Gênes, en Italie, pour les vendre à la communauté lors de la fête de *Soukкот*, la Fête des cabanes. Il en attribue les bénéfices aux indigents nécessiteux.

## Azymes

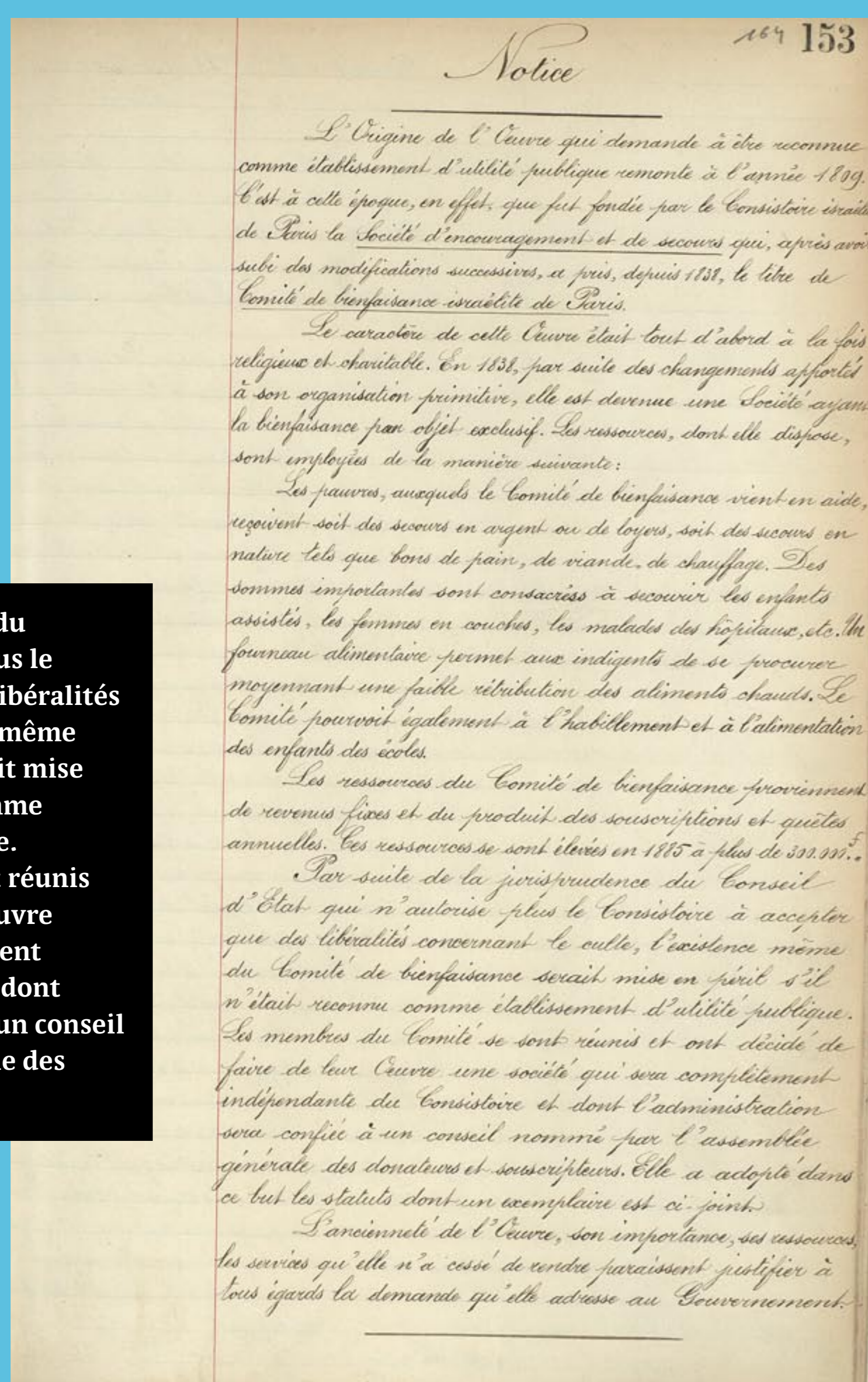
Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Comité fournit de la farine aux boulangers, distribue des azymes aux indigents et vend des *matzoth* (pains azymes) aux particuliers.



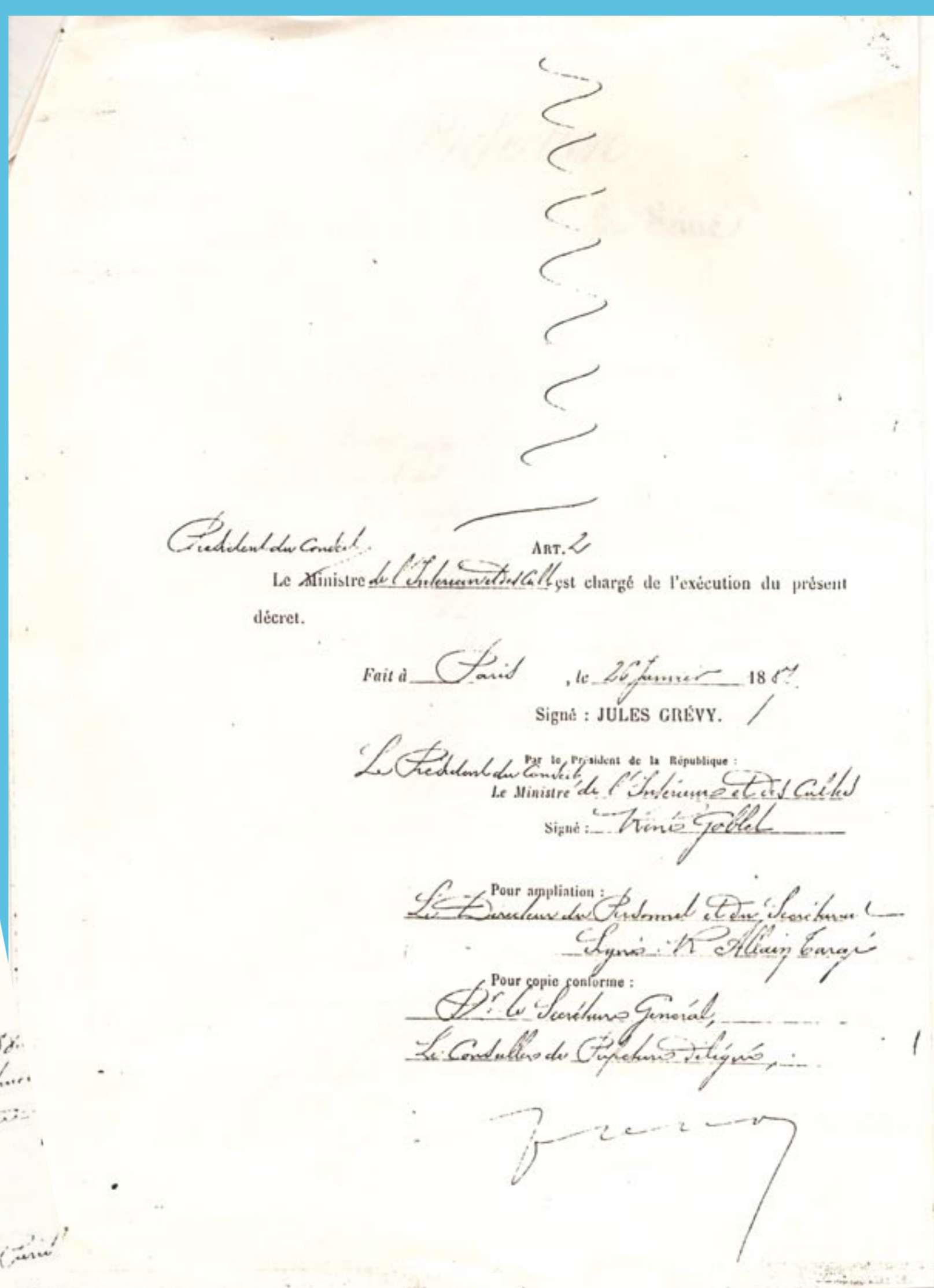
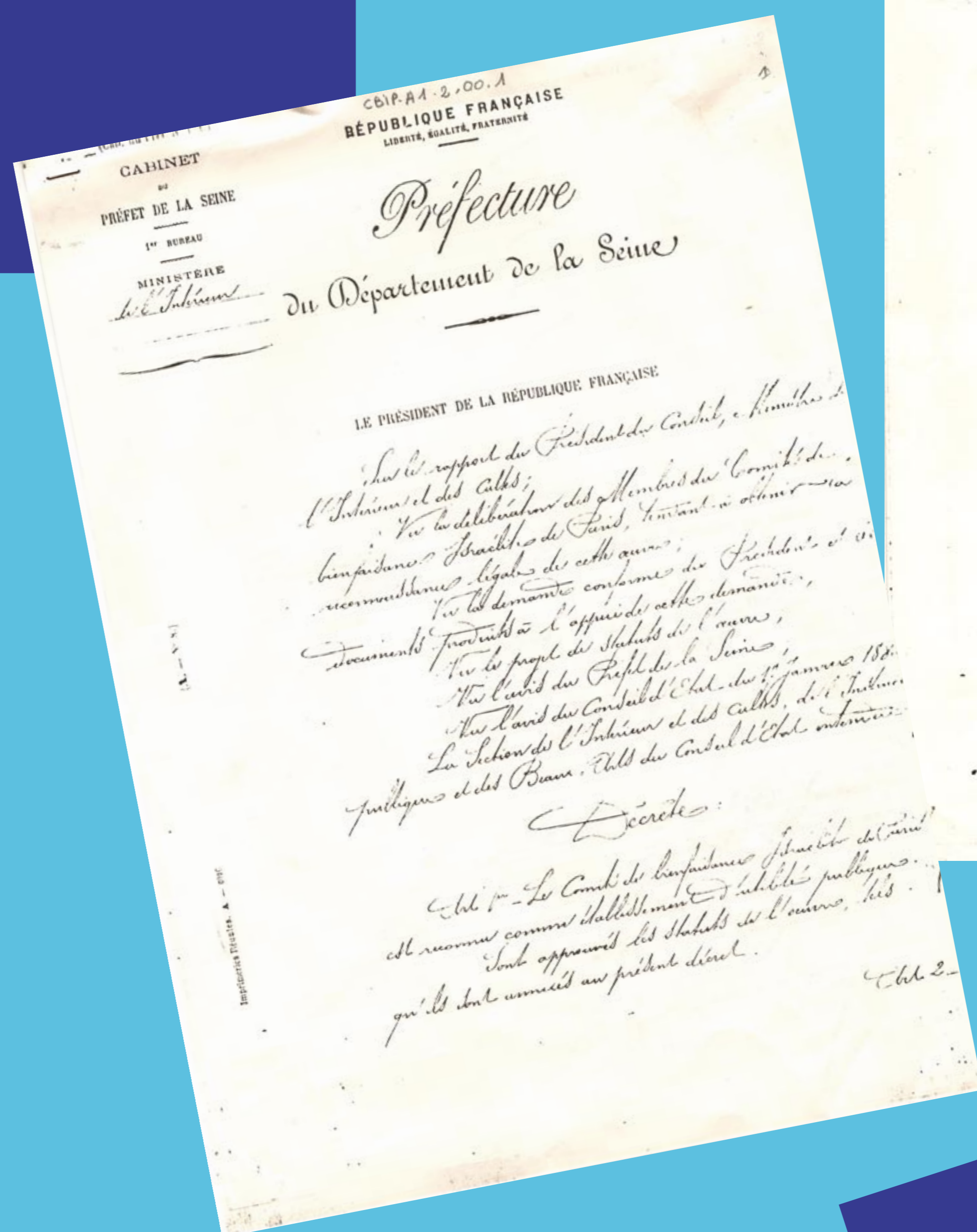
Bons édités en 1907 pour le pain azyme. Coll. CBIP



# Le Comité se laïcise et se modernise



Notice des statuts du CRIP de 1886 qui annonce que le Comité décide de devenir une œuvre indépendante du Consistoire. Registre des délibérations de 1878 à 1887. Coll. FCC.



Décret de reconnaissance d'utilité publique du CRIP de 1887, établi par la Préfecture du département de la Seine. Coll. FCC.

« Par suite de la jurisprudence du Conseil d'État qui n'autorise plus le Consistoire à accepter que des libéralités concernant le culte, l'existence même du Comité de bienfaisance serait mise en péril s'il n'était reconnu comme établissement d'utilité publique. Les membres du Comité se sont réunis et ont décidé de faire de leur œuvre une société qui sera complètement indépendante du consistoire et dont l'administration sera confiée à un conseil nommé par l'assemblée générale des donateurs souscripteurs. »

## Une institution qui s'inscrit dans la modernité

La diversification des services du Comité est reconnue comme un progrès de la bienfaisance ; elle est récompensée en 1900 lors de l'Exposition universelle de Paris.

Plusieurs articles dans la presse juive et non-juive du début du XX<sup>e</sup> siècle font l'éloge du Comité de bienfaisance et mettent en avant sa modernité.

En 1900, le Comité participe également au Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance. Celui-ci rassemble les acteurs des secteurs public et privé de l'assistance et a pour but de coordonner leur action.



Lors de l'Exposition universelle de 1900, le Comité reçoit la médaille d'argent au sein du groupe « Économie sociale - hygiène - assistance publique ». Par cette distinction, il s'agit aussi de récompenser les institutions charitables les plus efficaces et les plus modernes. Coll. FCC.

En 1886, un arrêt du Conseil d'État interdit au Consistoire de recevoir des libéralités destinées à d'autres objets que le culte. Le Comité adopte alors de nouveaux statuts : il sera administré par un conseil élu par une assemblée générale de donateurs et de souscripteurs et indépendant du Consistoire. Il obtient en 1887 la reconnaissance d'utilité publique.

En 1900, en un moment où l'on commence à préparer la séparation de l'Église et de l'État, le Conseil d'État encourage le Comité à se laïciser. Il cesse alors la distribution des pains azymes et l'organisation de Seder, supprime ses subventions aux bains religieux et son service de mohalim. Mais certaines traditions finissent par réapparaître dans les années 1930, notamment la distribution des azymes et la célébration du Seder au fourneau alimentaire.



Document attestant de la participation de René Dreyfus, représentant du CBIP, au Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée en 1900. Coll. FCC.

Paris. — Le Comité de Bienfaisance israélite vient de publier le compte rendu de sa dernière assemblée générale et de sa gestion financière des années 1899 et 1900. Des retards avaient été apportés dans la réunion de l'assemblée par le conflit survenu entre le Comité et le Conseil d'État qui a imposé différentes modifications aux services de cette œuvre. Nous reviendrons sur cette question : disons seulement que, se soumettant aux injonctions du Conseil d'État, le Comité de Bienfaisance cessera désormais toute intervention directe dans la distribution des azymes et se contentera de remettre aux indigents des bons de pains azymes comme pour les bons de pains ordinaires : il supprime les subventions annuelles aux bains religieux, aux Refuges de Neuilly et du Plessis-Piquet ; le service des Mohelins ; les distributions de vêtements et d'aliments chauds faits par l'intermédiaire des directeurs des Écoles aux enfants pauvres fréquentant ces établissements. — On sait, en outre, que le Comité a été également reconnu autonome par le Conseil d'État et que toute participation au secrétariat général a été supprimée. Ces concessions ont permis au Comité d'entrer en possession du legs de Hirsch qui avait occasionné toutes ces difficultés.

Univers israélite, 17 mai 1901. Coll. Bibliothèque de l'IAU.

## Le CASIP...en 1908!

Cette organisation, dont le début remonte à un siècle, est évidemment la plus puissante qu'ait pu produire l'assistance privée à Paris, car au budget de la déjà si remarquable Société philanthropique présidée par le prince d'Arenberg et qui marche avec un budget annuel de 600 000 F, elle peut opposer un budget de 736 000 F. Et la comparaison avec les bureaux de bienfaisance de Paris, qui furent leurs dépenses pour 1900 à 3 850 000 F s'impose naturellement à l'esprit au point de vue du fonctionnement général...»

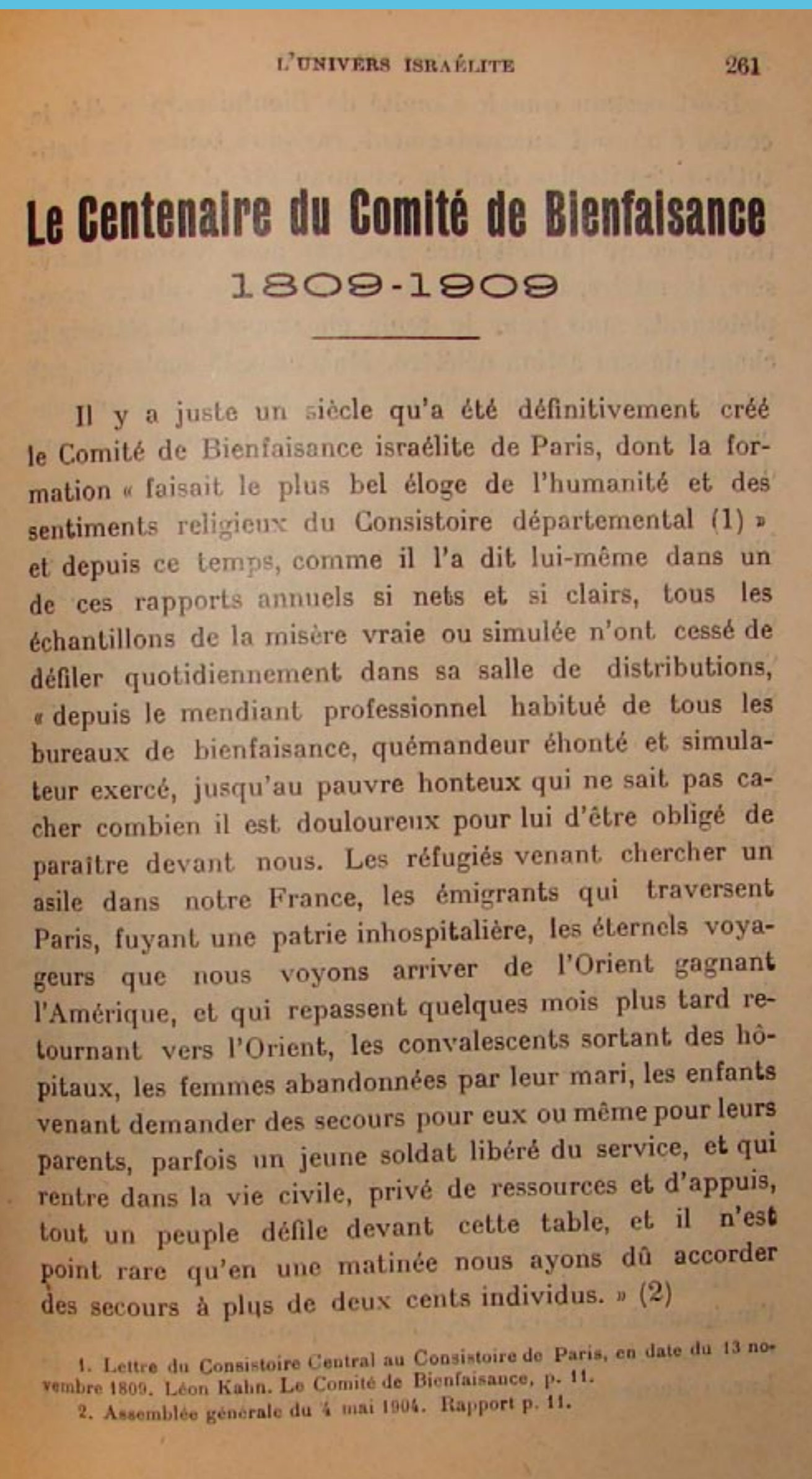
Dans cette rue toute bordonnée de la rue Rodier, où les services se meuvent un peu à l'étroit, nous sommes impressionnés par l'absence de ces énormes barricades en bois qui vont, dans nos bureaux, du parquet au plafond, transformant la salle d'attente en une sorte de cercueil et rendant les employés anonymes, car on n'aperçoit à travers un étroit guichet que leur gilet et leurs mains. Ici, des convulsions à mi-hauteur d'homme, comme au Crédit Lyonnais ou au Comptoir d'Escompte, où les employés travaillent sous le contrôle du public, le seul vrai, et ne peuvent ainsi songer à lire leur journal ou à faire leurs ongles. La misère déjà si triste par elle-même à dans ces pièces claires une allure moins sombre et les indigents y ressemblent moins à du gibier de correctionnelle...»

Le budget de 1908 du Comité israélite se solde par un déficit de 82 934,65 F, et celui de l'Œuvre des femmes en couches également par un déficit de 7 318 F. A côté, nous voyons les caisses des bureaux de bienfaisance de Paris avoir en fin d'exercice un million de réserves. Où est la sagesse ? À notre avis dans la prodigalité. C'est la cigale de la rue Rodier qui a raison et la fourmi de l'Avenue Victoria qui a tort...»

En terminant nous dirons que nous comprenons très bien le légitime orgueil de l'Œuvre de la rue Rodier, lorsqu'elle vient affirmer que si à Paris on trouve beaucoup de mendiants, ce ne sont pas des mendiants israélites...»

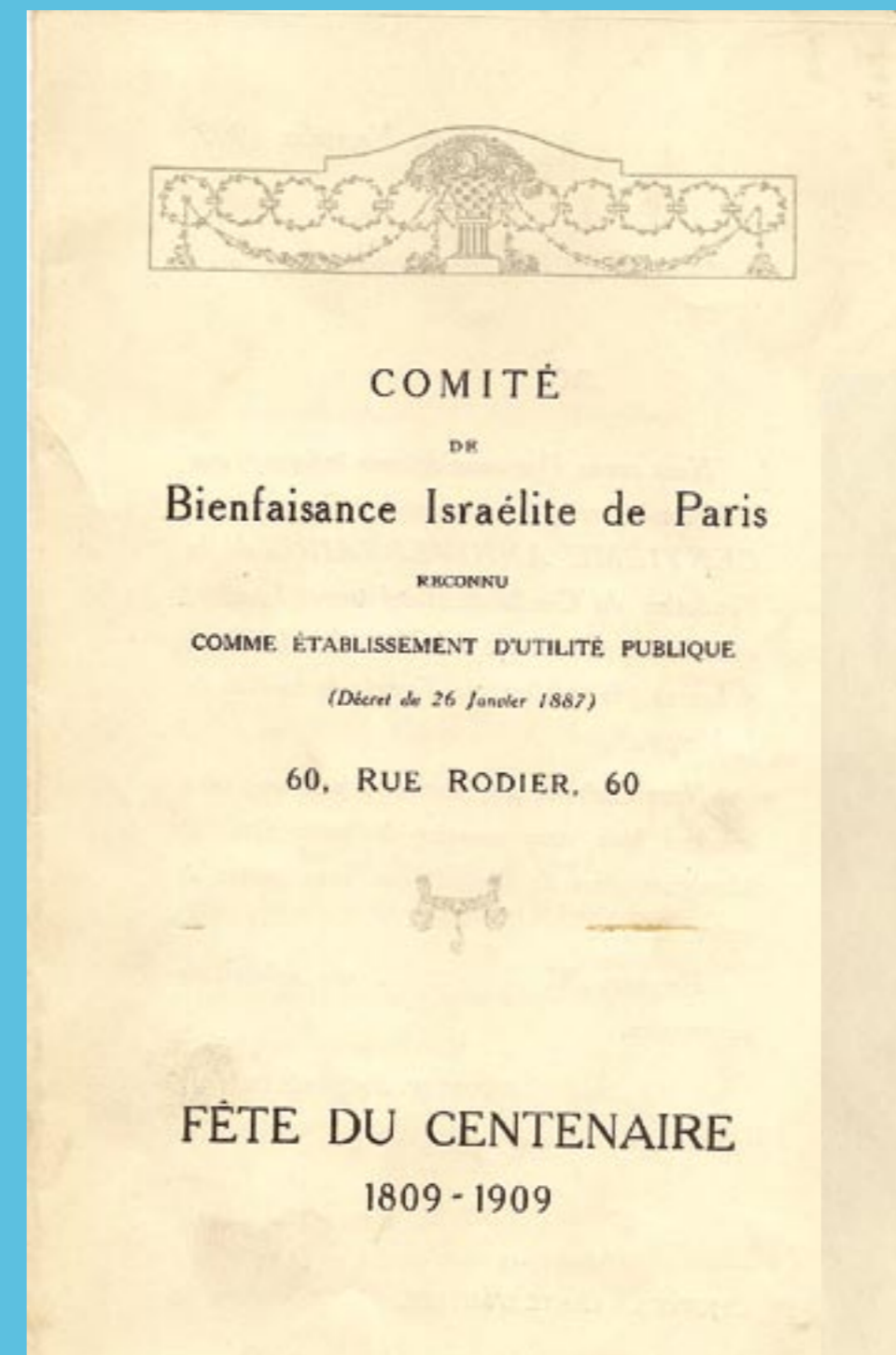
(Extrait d'un article du Bulletin de la Société Amicale et d'études des administrateurs et commissaires des bureaux de bienfaisance de Paris (31 XII 1909).

Avec un budget assez modeste en comparaison avec ceux des Bureaux de bienfaisance publics de Paris, le Comité accomplit un travail important auprès des israélites nécessiteux. Extrait d'un article du Bulletin de la société amicale et études des administrateurs et commissaires des bureaux de bienfaisance de Paris, 15 décembre 1909, utilisé pour une brochure du CBIP, vers 1979. Coll. FCC.

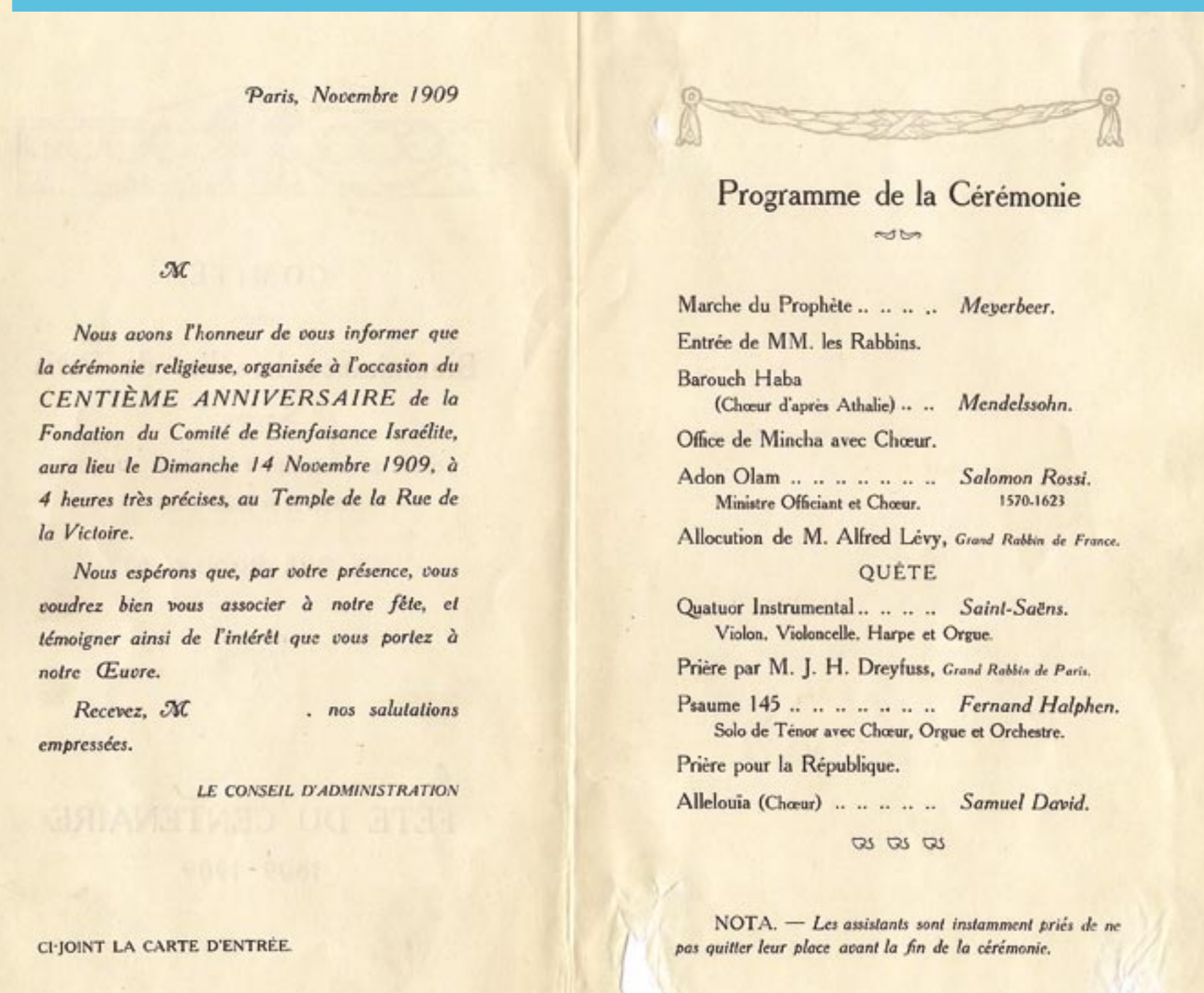


Article sur le centenaire du CBIP, Univers israélite, octobre 1909. Coll. IAU.

## 1809-1909, le Comité fête son centenaire



Programme de la cérémonie du centenaire du CBIP. Coll. FCC.





# L'accueil des immigrants et des réfugiés juifs en France

**La France, terre d'accueil, favorise l'installation de plusieurs vagues d'immigration juives. C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que le CBIP confirme son rôle dans l'accueil des immigrants juifs à Paris, notamment auprès de ceux venus d'Europe centrale et orientale.**

**Après la Seconde Guerre mondiale, un nouvel organisme issu de la résistance juive, le Cojasor, s'occupe des survivants de la Shoah, puis des réfugiés venus d'Égypte, d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient. Le CBIP, devenu Casip, prend, quant à lui, en charge les juifs venus d'Afrique du Nord.**